

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LA QUESTION DE L'UNIVERSITÉ.

Question qui devient de plus en plus brûlante, depuis surtout que les évêques sont descendus dans l'arène! Question qui promet de troubler le diocèse de Montréal pendant plusieurs années! Que va-t-il arriver? On le saura bientôt, car la requête des Jésuites est devant la Chambre locale.

La lutte est entrée dans une phase émouvante, où on voit s'élargir les difficultés qui séparaient les autorités religieuses. Une lettre de l'archevêque de Québec à Mgr. Bourget a fait sensation. Mgr. l'archevêque y affirme qu'après les décrets promulgués par le Souverain Pontife, on ne peut voter en conscience pour l'établissement d'une autre université. Rappelant les paroles de Mgr. Bourget, "Rome a parlé, la cause est finie," il dit que, "Si Rome parle de nouveau, si elle défait ce qu'elle avait fait parce que les circonstances sont changées, à la bonne heure; l'Université Laval et l'archevêque de Québec devront se soumettre et ils ne manqueront pas à leur devoir. Ils ne chercheront pas de faux-fuyants pour en éluder les décrets. La soumission sera franche, loyale, complète, comme il convient à de vénérables enfants de l'Eglise. Mais tant que Rome n'aura pas parlé, ils invoqueront son jugement et regarderont comme criminel tout ce qui tend à le mettre à néant, sous quelque beau prétexte qu'il se couvre.

"Je proteste aussi, Monseigneur, contre l'appel fait à l'opinion publique dans cette affaire qui est pendante devant le tribunal du Métropolitain. C'est une nouvelle inconvenance dont se rend coupable le *Nouveau-Monde*.

"Comme Votre Grandeur ne dit pas un mot de l'invitation que je lui ai faite de plaider l'affaire de l'appel des Sulpiciens, mardi prochain, je suppose que votre député sera à son poste. Je viens de recevoir une réponse des curés appelants qui m'informent qu'ils seront présents par leur député à l'heure assignée."

Le *Nouveau-Monde* dit que cette lettre l'affecte si péniblement qu'il ne veut pas en relever un seul mot, mais il publie une lettre où il dit que la manière de procéder de l'archevêque est injuste et contraire aux procédés les plus élémentaires dans les cours ecclésiastiques. L'auteur reproche surtout à l'archevêque d'avoir dit que si le Saint-Siège se prononce contre lui et l'Université-Laval, ils ne chercheront pas, eux des faux-fuyants pour en éluder les décrets. Il dit qu'il y a dans ces paroles une accusation atroce. Il continue en ces termes :

"Sa Grandeur proteste contre l'inconvenance dont, à son avis, le *Nouveau-Monde* s'est rendu coupable en démontrant que l'appel des Sulpiciens à son tribunal ne valait rien du tout. Les Messieurs de St. Sulpice, n'ayant pas fait mystère de leur nouveau refus d'obéissance à leur Ordinaire, ayant publié partout qu'ils n'obéissaient point parce qu'ils en avaient appelé à Mgr. l'archevêque, quoique leur cas fut de ceux qui n'admettent point d'effet suspensif dans l'appel, le *Nouveau-Monde*, non seulement pouvait, mais devait, pour défendre le bon ordre et la vérité, parler comme il l'a fait.

"Que Mgr. l'archevêque me pardonne ma liberté, mais je crois devoir lui faire remarquer qu'il ne pouvait pas lui, par exemple, traiter publiquement la question du dernier décret émané de Rome dans l'affaire des MM. de St. Sulpice, car en pareille matière tout doit se passer à huis-clos.

"Et puis, quand même le *Nouveau-Monde* aurait donné dans des inconvenances, comme Mgr. l'archevêque le lui reproche, était-ce une raison pour Sa Grandeur de renchérir sur tout ce qui a été vu jusqu'ici en fait d'indiscrétion et d'inconvenance.

"Comme c'est triste encore d'entendre Mgr. l'archevêque terminer sa lettre, dont la raison d'être en apparence est la question de l'Université, en rappelant à Mgr. de Montréal qu'il l'a

citée à son tribunal dans l'affaire de MM. les Sulpiciens et qu'il compte le voir comparaître au jour fixé, par un député au moins. Quelle nécessité de mettre ces choses là sur les gazettes? Hélas! hélas! Ce procédé n'est peut-être pas regardé à Québec comme inconvenant, mais partout ailleurs on le juge tel.

"Quand Mgr. l'Archevêque sera plus calme, il comprendra sans aucun doute qu'il ne pouvait, en bon droit canonique, recevoir l'appel de MM. les Sulpiciens, parce que d'abord cet appel était porté devant lui comme ayant un effet suspensif, et ensuite parce qu'il avait trait à des matières sur lesquelles le droit ne donne pas de compétence au métropolitain.

"Tout cela prouve que quand on est sujet à errer, on ne doit pas trop se presser d'accuser publiquement son prochain de torts très-graves, surtout quand ce prochain est un prince de l'Eglise."

Nous espérons que dans cette question, les membres de la Chambre s'occuperont surtout de l'avantage général du pays, du progrès de l'éducation et des fortes études, qu'il feront en sorte que l'Université qui nous sera donnée, soit une véritable Université, qu'elle s'appelle succursale ou non. Nous espérons qu'ils auront le courage de leur opinion et ne feront pas de cette question une affaire de parti.

Il y aurait un moyen de soutenir et de faire prospérer une Université à Québec et une autre à Montréal, ou une succursale, ce serait une loi qui obligerait les étudiants d'y prendre leurs degrés ou d'y subir leurs examens pour être admis dans les professions libérales. On ferait par là du bien non seulement à ces Universités, mais aussi à la société, en rehaussant le niveau tant abaissé des professions. Voilà, nous l'avouons, la question qui nous préoccuperait le plus dans le moment, car tant qu'il y aura des bureaux d'examineurs si libéraux et si peu particuliers sur la capacité des aspirants, les universités ne seront pas encouragées et il serait inutile d'en fonder une à Montréal. Les jeunes gens iront du côté où l'accès aux professions sera plus facile.

Ce qui précède était écrit, lorsque les journaux ont publié quelque chose qui a été le grand événement de la semaine dernière. L'archevêque de Québec, voulant savoir une bonne fois ce qui se passait à Rome, a envoyé la dépêche suivante :

"Les décrets sur l'Université Laval sont-ils révoqués, et Mgr. Bourget peut-il s'adresser au Parlement avant leur révocation formelle?"

A cette dépêche le cardinal Barnabo a répondu comme suit :

"Non, ces décrets ne sont pas révoqués! Mgr. Bourget ne peut s'adresser au Parlement avant leur révocation formelle!"

On annonçait en même temps que l'archevêque Taschereau partait pour Rome avec M. l'abbé Hamel, recteur de l'Université Laval, pour soumettre au Saint-Siège toutes ces malheureuses questions qui divisent l'épiscopat, le clergé et les fidèles.

Deo gratias!

Nous espérons que cette fois on reviendra de Rome avec une décision qui nous rendra la paix et l'union. Nos hommes publics ont bien assez à faire dans l'ordre politique et national sans qu'on les oblige de trancher des questions où les évêques eux-mêmes ne s'entendent pas. Nous étions à la veille d'imiter les grecs du Bas-Empire qui passaient leur temps à se déchirer à propos de questions théologiques, pendant que tout croulait autour d'eux.

N'est-il pas triste de nous voir perdre notre temps et nos forces dans de pareilles chicanes, lorsque de si grands

intérêts réclament toute notre intelligence, tout notre patriotisme? Si encore de ces luttes devait sortir le bien de la religion, nous nous expliquerions tant de zèle, mais n'est-il pas évident que le contraire arrive, qu'on prend précisément les moyens de ne pas obtenir ce qui pourrait être désirable? Que dirait-on d'un homme qui, pour avoir un sou, risquerait tout ce qu'il possède?—On se moquerait de lui.

Prenons garde que la même chose nous arrive.

Mgr. Lafèche part aussi, dit-on, pour Rome, afin que tous les côtés de la question soient exposés et qu'on ne puisse pas, cette fois, mettre en doute la valeur des décrets qui seront rendus, car du train que les choses allaient, on n'aurait pas eu bientôt plus de confiance en ce qui serait venu de Rome, que de Québec ou de Montréal. Aux prochaines élections, il n'y aurait eu qu'une question dans les journaux, sur les *hustings*, une seule, hors de laquelle point de salut. On ne se serait pas occupé de connaître les vues des candidats sur la colonisation, l'agriculture, l'industrie, l'administration de la justice, sur toutes les questions qui intéressent notre existence nationale; non, pour être élu il aurait fallu être en état de discuter sur le livre du juge Baudry et celui de M. Pagnuelo, savoir la comédie infernale par cœur.

Et on croit que c'est avec cela qu'on fera du peuple canadien un grand peuple! On croit que c'est en nous chicanant à propos de choses pareilles, pendant que les étrangers s'empareront de notre sol et de nos trésors, que nous conserverons et agrandirons notre influence nationale!

Mais non, cela n'arrivera pas, car alors il faudrait croire que nous sommes un peuple condamné à être le jouet et la risée des autres nations.

Voilà pourquoi nous applaudissons à la démarche que vient de prendre Mgr. l'archevêque de Québec, et nous joignons notre voix à celle de tous les véritables amis de la religion et de la patrie pour le prier, ainsi que son honorable collègue Mgr. Lafèche, de nous délivrer du fléau des discordes religieuses, à la peine de noyer dans les flots du *Tibre* tout ce qui a été écrit des deux côtés depuis deux ans.

L. O. DAVID.

WALTER SCOTT.

No. 1. Walter Scott, Avocat, Shérif de Selkirkshire, Greffier des Sessions.

No. 2. Walter Scott, Poète.

No. 3. Walter Scott, Romancier.

Dans une brillante improvisation devant une société savante d'Edimbourg, le premier ministre de la Grande Bretagne, l'Hon. W. Gladstone, avec cette faconde entraînée et variée qui rappelle le grand orateur et l'éminent écrivain, s'écriait naguère en contemplant les flots envahissants de notre éphémère et dissolvante littérature :

"Je regrette profondément de voir que les œuvres de l'illustre Sir Walter Scott, ne sont pas aussi lus que par le passé. Je le regrette et pour la littérature et pour la patrie. Si jamais il exista un écrivain dont les écrits sont un enseignement et pour l'esprit et pour le cœur, c'est bien l'immortel auteur des "Waverley Novels."

Est-ce que les paroles de l'Honorable Chancelier n'ont pas d'autant d'apropos en Canada qu'en Ecosse? Est-ce qu'ici comme ailleurs, l'esprit et le cœur n'ont que faire d'être éclairés?

Passons donc en revue, brièvement, la carrière sociale et lit-

téraire d'un des plus grands génies des temps modernes, l'homme qui pendant ses heures de loisirs a trouvé moyen, comme historien, poète, romancier, de composer deux cents volumes.

WALTER SCOTT, SHERIF DE SELKIRKSHIRE, GREFFIER DES SESSIONS.

« Walter Scott naquit à Edimbourg, le 15 août 1771. Son père, homme de robe, d'une probité antique était un de ces avoués que les Ecossais désignent comme *Writers to the Signet*. Du côté paternel, il descendait des Scott de Harden, une branche de la puissante et illustre famille de Buccleugh. Sa mère, Ann Rutherford, était fille du Dr. John Rutherford, un des professeurs de médecine de l'Université d'Edimbourg. Walter était un des plus jeunes fils d'une famille de douze enfants. L'enfance de Scott s'écoula partie à Edimbourg, partie à Smallhelm Strange, la métairie de son aïeul paternel dans la vallée de la Tweed. Il passa une courte partie de ses jeunes années à Bath, en Angleterre et à Prestonpans. A l'âge de huit ans, il entra au *High School* de sa ville natale, où il se fit remarquer moins par ses études, que par son aptitude comme raconteur : ses petits amis le surnommèrent, à cause de ses étranges récits, *Du Scotus*. En 1783, il fut transféré à l'Université d'Edimbourg où il se livra à des lectures variées et assez étendues ; mais une indisposition qui le rendit boiteux, lui fit interrompre le cours de ses études. A l'âge de quinze ans, il fut admis comme étudiant dans le bureau de son père—six ans plus tard, après des études assidues, il subit l'examen ordinaire et devint membre du Barreau d'Edimbourg.

L'historien Prescott, dans sa jolie esquisse du grand romancier, se complait à faire remarquer—que la muse de Scott se faisait entendre en 1790, pour la première fois, au moment où le poète national Burns disparaissait de la scène, « comme si la nature désirait que la chaîne d'inspiration poétique ne fut pas interrompue. » Les *Burger Ballads*, *Le ore* et le *Wild Huntsman*, datent de cette année, qui avec ses parfums de poésie, lui donnait aussi, dans un chagrin d'amour, une assez amère déception dont on trouve le récit dans sa correspondance semée çà et là dans sa biographie par Lockart. Le découragement fut de courte durée et sa fermeté d'âme le put bientôt rendre à son ancienne gaieté. Scott à cette époque avait déjà visité un grand nombre de localités et de ruines célèbres dans les annales de l'Ecosse. Il existait dans le voisinage de la capitale peu d'anciennes abbayes, de vieux châteaux, où l'enthousiaste jeune avocat n'eût été en pèlerinage avec ses amis, Shortreed, Adam Ferguson, son frère John ; ces scènes, ces ravissants paysages des Highlands, vous les trouverez plus tard, avec leur brillante encadrement dans ces poèmes suaves : *Lady of the Lake*, *Marmion*, *Bridal of Tiermain*, *Rokely*, ou dans ses immortels romans historiques.

C'est pendant le cours d'une expédition à Gilsland, qu'il fit rencontre pour la première fois de la femme admirable qui devait partager trente années de sa brillante carrière : Charlotte-Marguerite Charpentier, fille de Jean Charpentier, de Lyon, France. M. Charpentier, féffé royaliste, avait le titre d'Ecuyer du Roi avant la Révolution. Jean Charpentier, avait épousé Charlotte Volère ; la mort l'ayant moissonné au commencement de la Révolution, au moment où il venait de placer £4,000 en hypothèque sur les fonds anglais et sur les domaines de lord Downshire, qui avait pendant son séjour en France fait la connaissance des Charpentier, Madame Charpentier avec son fils Charles et sa fille Charlotte-Marguerite, tous deux élevés dans la Religion Réformée, passèrent en Angleterre et trouvèrent un protecteur puissant dans l'ancien ami de leur famille, le marquis de Downshire. Madame Charpentier expira peu de temps après son arrivée à Londres, et le marquis de Downshire devint le tuteur et le protecteur des deux orphelins ; Charles, par la protection du noble Lord fut nommé à une charge dans les Bureaux de la Compagnie des Indes et ce fut pendant une courte excursion à Gilsland, près Carlisle, avec la famille du Marquis, que Mlle Charpentier dans une course à cheval fit la rencontre de l'illustre poète, son futur mari. Mlle Charpentier, qui, à son arrivée sur le sol anglais, changea son nom français en celui de Carpenter, (car les horreurs de '93 avaient rendu odieux en Angleterre tout ce qui était Français) sans être d'une beauté ravissante, avait, avec l'éclat de la première jeunesse, beaucoup de distinction dans ses manières, une taille séduisante, un beau teint olive, des yeux perçants, une chevelure épaisse et noire comme la nuit.

Le soir du jour où Scott avait rencontré la belle inconnue, il y avait bal. Scott, alors officier dans les volontaires d'Edimbourg, et portant lestement son costume de capitaine, se fit introduire à la jolie française ; son compagnon Ferguson en fit autant ; Scott fut si enchanté de l'élégante française qu'il lui fit assidûment la cour : après plusieurs lettres et pourparlers échangés, on faisait la noce le 24 décembre 1797, à Edimbourg, où il séjourna jusqu'en 1798, pour se fixer alors dans un charmant cottage, à Lasswade, et les courses d'antiquaires continuèrent leur train. Ce fut le 16 décembre 1799, que le jeune avocat acceptait la charge de sheriff de Selkirkshire, salaire : £400, avec le privilège de pratiquer comme avocat. Nous croyons devoir signaler divers incidents de sa carrière professionnelle avant d'entamer sa vie littéraire proprement dite. Sa clientèle ne semble pas avoir rapidement augmenté ; il trouvait néanmoins le temps de remplir ses devoirs comme officier actif de cavalerie, littérateur fécond et correspondant infatigable, collaborateur des *Reviews*, avocat pratiquant et sheriff de Selkirkshire ; son épouse lui apportait à peu près £200 de rente. Le gouvernement l'ayant obligé de se rapprocher du chef-lieu où se tenait son bureau, en 1804, il disait adieu à Lasswade et achetait des héritiers du Col. Russell, un beau petit domaine nommé la *Ferme d'Ashestiel*, sur la Tweed : *Waverley*, *The Lady of the Lake*, *Marmion*, ont entouré Ashestiel d'une auréole lumineuse et l'ont rendu un terrain classique. Il venait d'hériter de son oncle, le capitaine Robert Scott, de Rosebank qu'il vendit dans le cours de l'année 1805 pour £5,000, de sorte que son revenu professionnel, littéraire et autre était alors de £1,000 à peu près, au rapport de Lockart.

En 1806, il obtenait, par l'influence de son ami et son protecteur Lord Melville, l'office de « greffier des sessions, » ce qui ajouta £800, plus tard £1,300 à ses autres émoluments, mais, étant nommé comme adjoint à son ancien ami George Home, il ne put toucher ce salaire qu'en 1811, et cette charge le continua de l'occuper jusqu'en 1830.

Le 24 octobre 1799, Madame Scott donna naissance à une fille, Charlotte-Sophie, plus tard Madame Lockart ; celle de ses quatre enfants qui, par le génie, ressemblait le plus à son père.

Walter, qui hérita du titre, naquit en 1801 : il mourut en 1847.

On était en 1805 : la rivalité entre la France et l'Angleterre était à son comble dans le Royaume Uni.

Les Français, disait-on, devaient faire une descente sur les côtes de l'Ecosse. Scott, qui avait toujours pris une part fort active dans les événements du jour, montrait comme capitaine de cavalerie volontaire, une activité incessante. Malgré ses occupations variées, il ne manquait pas un seul exercice militaire et se présentait, quel jour que ce soit, avec sa robe d'avocat ou de greffier par dessus son uniforme qu'il n'avait pas eu le temps de changer.

Depuis assez longtemps, il faisait nombre d'expéditions dans les montagnes d'Ecosse, avec son ami Skène, pour y recueillir les vieilles ballades et traditions militaires. Tel fut l'origine du *Border Minstrelsy*. Le peuple qui l'aimait, le surnommait *Le Sheriff*, et sa réputation comme poète et littérateur commençait à s'étendre au delà des confins de l'Ecosse.

Ce qui distinguait Scott, à part son rare talent, ce fut une puissance de travail illimitée, et une mémoire prodigieuse. On rapporte à ce sujet qu'un de ses amis ayant perdu le MS. d'un poème assez long, qu'il avait lu une fois seulement au poète, se désolait de cette perte, pour lui irréparable, disait-il. « Assieds-toi là, mon ami, lui dit Scott, « je puis te répéter de mémoire tout ton poème et tu le copieras. » Ce qui fut fait. Choyé du barreau et des salons, plein de bienveillance et de saillies, Scott, était l'âme de l'organisation militaire à laquelle il appartenait. L'auteur de *Waverley*, avait un goût prononcé pour les plantations d'arbres, même avant d'avoir fondé et planté les bocages d'Abbotsford. D'une haute stature, il était doué d'une grande force musculaire ; il prenait beaucoup d'exercice en plein air, à cheval, aimait la chasse, la pêche, l'équitation. Ses chiens ont été immortalisés par le pinceau des premiers artistes de l'Angleterre. Le portrait de Scott à Abbotsford, contient celui de son énorme chien. Qui a oublié *Marda—Camp—Wolfe* et autres superbes espèces de la race canine—ses constants compagnons à Abbotsford. Etait-ce dans ses exercices en plein air, que cette puissante organisation se retrempeait pour teinter des travaux littéraires d'une étendue si incroyable ?

En 1811, quand Scott prenait possession du site, où plus tard devait s'élever son magnifique château féodal le colosse était dans la plénitude de son génie. O Abbotsford ! quelle féerie vision tu évoques et quel lugubre drame tu nous prépares !

J. M. LeMOINE.

Sillery, près Québec, Nov. 1872.

(A continuer.)

PROPHETIES DE NAPOLEON SUR LE ROI DE ROME.

(Dix-neuvième siècle.)

Le roi de Rome, disait l'empereur, serait l'homme des peuples, il serait celui de l'Italie ; aussi la politique autrichienne le tuera, peut-être pas sous son grand-père, qui est un honnête homme, mais qui ne vivra pas toujours. Ou bien encore si les mœurs de nos jours n'admettent pas un tel attentat, alors ils essaieront d'abrutir ses facultés, ils l'hébétéront ; et si enfin il échappait à l'assassinat physique et à l'assassinat moral : si sa mère et la nature venaient à le sauver de tous ces dangers, alors !... alors !... a-t-il répété plusieurs fois comme en cherchant, alors !... comme alors !... car qui peut assigner les destinées d'aucun ici-bas ?—*Mémoires de Sainte-Hélène*, t. II, page 34.

Napoléon s'était si peu trompé en disant qu'on essaierait d'abrutir les facultés du roi de Rome, et on lui avait si bien faussé l'esprit, que voici, ce qu'en confirmation de ses pressentiments à ce sujet, on lit dans un livre qu'on ne taxera pas de partialité pour lui, et qui a pour titre : *Le duc de Reichstadt*, par M. de Montbel, ancien ministre de Charles X. Paris, 1836, page 186.

« La révolution de 1830 émut fortement l'imagination du duc de Reichstadt, et fit naître dans son esprit une agitation, une fermentation, des pensées qu'il lui était difficile de maîtriser. Au moment où la nouvelle récente et confuse des événements de Paris laissait encore du doute dans leur résultat et permettait de croire à la possibilité d'une lutte, son premier mouvement fut de dire avec vivacité : « Je voudrais que l'empereur me permit de marcher avec ses troupes au secours du roi Charles X. »

« Je tiens, dit l'auteur, ces renseignements de deux personnes en relation directe avec le prince : toutes deux dans une position sociale très-élevée, néanmoins professant des sentiments politiques absolument opposés.

« Mais (ajoute encore l'auteur), dans sa position et à l'âge du duc de Reichstadt, ses idées à cet égard ne pouvaient avoir beaucoup de constance ; elles variaient et se succédaient avec une rapidité qui lui causait à la fois de la tristesse et de la fatigue. »

Ce qui prouvera surabondamment que le duc de Reichstadt n'avait pas renoncé à l'idée de régner un jour sur les Français, c'est le passage suivant de la page 188 du même volume, où on lit :

« C'est surtout dans ses confidences intimes qu'on peut apercevoir la trace de l'inquiétude morale qui agitait alors le duc de Reichstadt, et que devaient augmenter les démarches dont il fut l'objet. A cet égard, je prends le récit de M. de Prokerch :

« A mon retour de mes voyages, me dit-il (1), je trouvai le duc de Reichstadt triste, pensif, préoccupé ; la révolution de France venait d'éclater, et avec elle la pensée de nouvelles guerres. Le jeune prince jugeait l'état des choses avec un véritable discernement, et il me fit part de sa conviction, que désormais la France allait être soumise à des oscillations continuelles qui agiraient fortement sur l'Europe entière. Dès son arrivée à Vienne, me dit-il, le général Belliard a demandé à me voir ; on a éladé sa requête, et l'on a agi sagement : que pouvait avoir à faire avec moi l'ambassadeur extraordinaire de Louis-Philippe ? Voulait-il me demander mon adhésion à ce qui vient de se passer en France ? »

« Je m'efforçai de ramener cette imagination active vers les travaux utiles qui pouvaient à la fois la calmer et lui donner une direction avantageuse (1). Il suivait mes conseils ; nous lisions, nous écrivions ensemble, Son voyage à Presbourg, pour le couronnement du roi de Hongrie, interrompit quelque temps nos relations, qui se renouvelèrent à son retour. »

(1) C'est M. Prokerch qui parle.

(*) On voulait donner une direction avantageuse à celui pour lequel on refusait un trône comme celui de France!!!

MORT D'ALEXANDRE, EMPEREUR DE RUSSIE

(Dix-neuvième siècle.)

Ou sait qu'Alexandre, empereur de Russie, est mort à Tangarock, le 1er décembre 1825. Peu d'instants avant d'expirer, dans un moment d'exaltation mentale, il dit au docteur Wytie, son médecin : « Mon ami, quelle épouvantable action ! » Cet état dura une demi-minute ; il regarda ensuite le docteur avec un œil effrayant, et qui lui parut l'effet du délire. L'empereur semblait depuis quelque temps avoir pressenti sa fin prochaine. La veille de son départ pour la Crimée, il écrivit à l'impératrice sa mère, il était quatre heures de l'après-midi. L'horizon s'étant obscurci tout à coup par un nuage extrêmement épais, Alexandre ordonna à Pëodorow, son valet de chambre, de lui apporter de la lumière ; ce qu'il fit. Peu de temps après, le soleil ayant reparu dans tout son éclat, le valet de chambre d manda s'il fallait emporter les lumières. « Eh ! pourquoi ? » lui dit l'empereur. « Est-ce que chez nous autres Russes, répondit le valet de chambre, on regarde comme de mauvais augure d'écrire à la lumière pendant qu'il fait jour. — Qu'est-ce qu'on en conclut ? » Le valet de chambre hésitant : — Dis-moi la vérité, continue l'empereur ; tu veux sûrement dire qu'en voyant ici de la lumière, les paysans croient qu'il s'y trouve un mort ? — Oui, sire. — Eh bien, emporte les lumières. » Dès la première soirée après son retour à Tangarock, l'empereur se souvint de cette conversation avec son valet de chambre : aussitôt qu'il l'aperçut, il lui dit : « Pëodorow, les lumières que je t'ordonnai d'enlever de mon bureau ne sortent point de ma mémoire ; elles annoncent ma mort, et elles brûleront pour moi. — *Lanterne magique.* »

RÉCIT DU MÊME ÉVÉNEMENT.

Quelque temps avant la mort de l'empereur Alexandre, les médecins décidèrent qu'un voyage était nécessaire à sa santé, et il se laissa conduire en Crimée. Dans son déconagement habituel, il écrivit ses dernières volontés, régla l'ordre de succession à la couronne et transféra les droits du grand duc Constantin au grand duc Nicolas, leur frère.

Les tristes présages s'ajoutaient aux tristes pressentiments de l'empereur. Quand sa voiture eut franchi les barrières de Saint-Petersbourg, il la fit arrêter, et se levant, il se tint debout pendant un quart d'heure pour contempler la ville qu'il ne devait plus revoir. La veille, il avait voulu écrire une lettre à sa mère, et comme le temps était devenu sombre, il avait demandé deux bougies. Le brouillard à peine dissipé, le valet de chambre vint reprendre les flambeaux. « Pourquoi les emporter si vite ? » lui demanda l'empereur. Et le valet de chambre lui avoua en hésitant qu'écrire le jour à la lumière passait pour porter malheur, et qu'une chambre ainsi éclairée ressemblait à une chambre mortuaire.

Cet incident ne sortit pas de la pensée d'Alexandre. Un autre jour il écrivit encore à sa mère et demanda une bougie pour cacheter sa lettre. Quand il eut terminé : « Pëdor, dit-il à son valet de chambre, tu avais raison, les bougies portent malheur. Emporte celle-ci, on pourrait la prendre pour un cierge. »

Dans la nuit qui suivit cette conversation, à deux heures du matin, deux étoiles, qui brillaient au-dessus du palais de l'empereur, se rapprochèrent tout d'un coup et revinrent ensuite à leur place. Ce phénomène se renouvela trois fois. A la troisième, une des étoiles devint un globe lumineux, qui, grandissant à vue d'œil, enveloppa l'autre de son disque. Alors le globe tomba droit au-dessous de l'horizon, et la petite étoile disparut avec lui. Aussitôt après le ciel noircit comme un voile de grêpe, et quelques instants encore après, la couleur du crépe se changea en celle de sang.

On expliqua ainsi ce signe funèbre : les deux étoiles sont le czar et la czarine, dont la Russie portera bientôt le deuil ; mais le czar en mourant léguera à la Russie de sanglantes funérailles.

La prophétie se trouva cruellement justifiée. Alexandre n'avait plus que cinq jours à vivre, et on sait qu'une révolution éclata à l'avènement de son successeur, l'empereur Nicolas.

LA COQUETTE.

(TRADUIT LIBREMENT DE L'ANGLAIS.)

Il est peu de gens qui n'aspirent à la meilleure estime de leurs voisins. Nous ne serons donc point taxé de libelle, si nous affirmons que l'admiration est douce au cœur des femmes. Prenez la jeune campagnarde dans la fleur de sa naïveté, et faites-lui entendre les lourds compliments de quelque garçon rustique ; de suite vous la voyez rougir de plaisir, le sang palpite dans ses veines, et, à dater de ce moment, un nouveau monde s'ouvre devant elle. Sa force s'est en quelque sorte affirmée, et un sincère hommage a été rendu à sa beauté et à sa puissance de fascination ; et quelles que soient son innocence et son ingénuité, il y a cent à parier qu'elle s'exercera à développer avec soins ces facultés qui lui rapportent un si joli bénéfice en jouissances d'amour-propre. Dans la nature même des choses il en doit être ainsi. La vie serait un fardeau intolérable si nous ne sentions que notre existence est jusqu'à un certain point nécessaire à quelqu'un—que nous exerçons une certaine influence, pour le bien ou pour le mal, sur d'autres personnes. En adressant un compliment à une femme, un homme rend témoignage de cette influence ou de ce pouvoir, et cela suffirait à lui apprendre, si elle ne le savait déjà, que si lui est une unité dans le vaste univers, elle à son tour est loin d'être un zéro.

L'on sait qu'il y a des filles de village qui tourmentent de pauvres garçons de la manière la plus cruelle, qui jouent avec eux comme le chat avec la souris, et qui finalement les jettent de côté. L'on sait de même que leurs sœurs plus habiles et plus expérimentées, qui ont été bercées dans le giron de la société, dès le jour de leur naissance, agissent avec non moins de scélératesse.

Mais il n'y a rien là qui doive nous étonner. Il y a peu de sphères ouvertes aux femmes ordinaires. Elles ne peuvent pas toutes acquérir la célébrité soit comme auteurs soit comme peintres ; et il y a, quant à présent, un préjugé déraisonnable dans l'esprit de beaucoup de gens contre leur apparition en public. Le seul parti à adopter pour la majorité d'entre elles, qui sont d'une intelligence ordinaire ou la supériorité n'a nulle part mis son signe, est de rester tranquillement à la maison jusqu'à ce que la chance leur amène celui qui devra leur enseigner la vie. Il ne leur est point permis de rechercher la notoriété—ou, en d'autres termes, l'admiration, ce point vers lequel gravite tout un chacun, à l'exception des mâles et fortes natures ; et cependant il leur faut un champ où exercer ce pou-

voir qui est en elles ; alors quoi d'étonnant qu'un si grand nombre d'entre elles s'adonnent à la coquetterie.

Comme de juste les femmes à l'esprit fortement trempé savent résister à ces tentations. Pour la satisfaction de leur vanité elles ne tortureront pas un pauvre cœur humain, ce cœur fut-il celui d'un homme ; mais la femme légère, frivole, étourdie en fait son passe-temps favori avec infiniment de piquant.

La coquetterie est un jeu très-agréable et très-captivant, lorsqu'une fille est jeune, et dans tous ses moyens de fascination. Quoi de plus propre à chatouiller la vanité que de se voir entourée d'hommes se disputant un de ses sourires ou une de ses paroles et chacun cherchant à éclipser son voisin !

Et si, pour un moment, elle paraît pencher vers quelqu'un, quel sentiment de mortification et de jalousie chez les autres. Cela l'amuse ; elle est fière de penser qu'elle peut faire tomber à ses genoux ces hommes qui font tant de bruit dans le monde ; — et cela est bien naturel. Il y a là un témoignage d'influence qui s'affirme pour tous ; et s'il n'est pas facile d'amener un homme à ses pieds, combien le triomphe n'est-il pas doux lorsqu'enfin le succès couronne ses efforts ! Il y a le plaisir de le repousser, de se fâcher, de lui tenir longtemps la dragée haute, puis de se vanter à ses bonnes amies que l'on a fait une nouvelle conquête.

Et puis, pensez-vous que ce travail, cette occupation, si vous voulez, ne soit pas une agréable diversion, au sein d'une vie monotone et ennuyeuse ? Rien qu'à rechercher les moyens de paraître dans tous ses avantages, elle trouvera l'occasion d'exercer son intelligence, qui sans cela resterait endormie. Elle n'a pas grands remords de conscience pour les chagrins de cœur dont elle est cause, car elle regarde toute la tribu des fils d'Adam comme une proie légitime, qu'elle peut traiter selon son bon plaisir.

Si des hommes stupides deviennent de sombres misanthropes parce qu'ils ont été joués par une coquette, c'est leur affaire. Est-ce qu'on aurait la niaiserie de s'en prendre à elle ?... D'ailleurs, elle est convaincue que pour des cœurs d'hommes il n'y a que blessures momentanées ; ce sont des créatures si matérielles, si épaisses, si grossières qu'il serait absurde de leur supposer la sensibilité de la femme fragile. Une ou deux rebuffades ne peuvent que mettre un frein salutaire à leur suffisance. Et c'est ainsi qu'au début de sa carrière, la coquette s'abandonne toute entière au plaisir du flirt, et fait autant de dommage qu'elle peut, en aussi peu de temps que possible.

Mais arrive l'âge, et avec l'âge s'en vont petit à petit les charmes qui l'ont soutenue dans la lutte ; et alors les triomphes se font rares, et les mécomptes fréquents. Elle a gardé du beau temps de l'adulation, une attitude arrogante et dominante ; elle semble croire que les hommes sont toujours tentés de l'admirer et de lui rendre hommage.

Se faire aimable est encore le moindre de ses soucis, car, en sa qualité de créature supérieure, elle s'imagine posséder un droit naturel à la plus vive admiration d'autrui. Elle affectionne encore les attitudes à demi provocatrices, et c'est par les taquineries et le ridicule qu'elle espère attirer les hommes. Mais, chose étrange pour la coquette, ils ne paraissent pas aimer ce manège, et ils regimbent. Il s'en suit qu'ils évitent plutôt qu'ils ne recherchent sa société.

Elle devient agitée, incertaine, inconstante, comme une journée d'Avril. Aujourd'hui, vous la voyez sentimentale et expansive ; demain, elle sera froide, distante, amèrement sarcastique. Sa réputation sort de cette crise endommagée, car tout le monde commence à dire que c'est... une coquette. Et alors on se met en garde contre sa funeste influence, car l'on craint d'être trompé. Sa voix, c'est celle de la sirène, ses yeux, c'est la lumière du feu-follet, qui menacent les pauvres mortels d'un destin misérable. De sorte que si elles n'est pas complètement isolée, elle n'est du moins courtisée que par ceux qui, insensibles sont à l'abri des coups du cœur, et à l'épreuve de ses assauts, et qui sont tous disposés à pousser une fantaisie panachée d'amourette, jusqu'à ses extrêmes limites, et à couper là brusquement. Ne craignez point qu'ils lui ménagent ni les compliments ni les louanges ; mais pour elle les compliments sont sans saveur, car elle sait qu'ils manquent de sincérité ; — et alors, elle se prend presque à regretter le beau temps d'autrefois, quand la parole était sincère, quand le cœur battait juste, chez le pauvre jeune homme à peine dégrossi qui lui offrait son amour. Elle ne connaîtra pas les délices d'une véritable amitié ; car on l'abandonne à la première occasion ; dans leur manière d'être vis-à-vis d'elle les hommes ont peu de scrupules de conscience. C'est sa monnaie qu'on lui rend.

Il est rare qu'elle ne finisse pas par s'énamourer à son tour ; mais l'homme qui l'a captivée la regarde comme une coquette sans cœur, et résiste à toutes ses avances. C'est alors qu'elle se sent misérable, et sonde la profondeur de la faute qu'elle a faite. Mais elle n'a pas bû jusqu'à la lie le calice de l'humiliation. Les années succèdent aux années, et le chiffre des admirateurs, allant toujours décroissant, finit par tomber à zéro.

Son caractère s'aigrit, et en définitive, si elle ne va pas grossir le nombre des vieilles filles acariâtres, elle contracte un mariage sans amour.

UN SOLITAIRE.

PROVERBES.

3. La découverte des arts les plus précieux a souvent une origine obscure. Le cochon, en fouillant la terre de son groin, nous enseigne l'agriculture.
4. Qui laboure et nourrit file de l'or.
 1. Tant vaut l'homme tant vaut la terre.
 2. Mets la main à la charrue avant de tourner les yeux vers la récolte.
2. Pour labourer il faut autre chose que de crier ho !
2. Les pas du paysan font grossir les épis.
2. Beaucoup d'engrais beaucoup de mauvaises herbes.
4. Si tu sarclés peu, tu moissonneras peu.
2. Après un engrais de fumier aigre et pourri on recueille un grain sain et bon.
4. Le fumier n'est pas saint, mais où il tombe il fait miracle.
2. Deux bonnes choses : une herse qui fume et un chariot de fumier qui dégoutte.
5. L'œil du maître n'engraisse pas moins le terroir que le cheval.
2. Le meilleur engrais tombe des souliers du maître.
4. Tandis que le joug (la charrue) va, que la quenouille aille.

5. Bonne terre a besoin de bon labourer.
2. Il y croît de mauvaises herbes parmi le froment.
2. Plus la terre est bonne, plus elle produit de mauvaises herbes.
 1. La mauvaise herbe croît toujours assez.
 5. Le pays gras fait l'homme paresseux.
 2. Pays rude, peuple rude ; pays gras, peuple paresseux.
 4. Le champ rend des fruits selon qu'il est cultivé.
2. Celui qui cultive la terre aura du pain pour se rassasier.
 1. Il faut semer pour récolter.
 4. Sème et nourris, et tu auras de la joie.
 2. L'un laboure et l'autre sème, le troisième ne sait qui en jouira.
 4. Celui qui sème en Dieu espère.
 2. L'homme laboure et sème, mais la récolte vient de Dieu.
 2. Ce qu'on veut moissonner dans son temps doit être semé de bonne heure.
 2. La semence mise en terre de bonne heure manque rarement, mais toujours quand elle y est mise trop tard.
 4. Sème de bonne heure et taille tard, tu auras du pain et du vin.
 1. Il vaut mieux semer moins et travailler davantage.
 4. Sème en octobre et tu recueilleras beaucoup.
 2. Sème avec la main et point avec le sac.
 2. Il faut courir pour semer le blé noir et se courber en semant le lin.
 2. Tranquille et doux propre à semer l'avoine.
 1. Qui peu sème peu recueille
 2. Ce qu'on épargne sur la semence manque au temps de la moisson.
 1. Il ne faut pas semer toute sa semence dans le même champ.
 1. Il ne faut pas laisser de semer dans la crainte des pigeons.
 2. On ne laisse pas de semer après une mauvaise récolte.
 4. Chose qui ne se vend pas, personne ne la sème.
 2. La semence est toujours meilleure dans le champ d'un autre.
 5. Qui sème sur les chemins fatigue ses bœufs et perd sa semence.
 2. La neige est pour la semence ce que la couverture du lit est pour l'homme.
 4. Le blé se repose sous la neige comme le vieillard sous la pelisse.

FAITS DIVERS.

DESCRIPTION DU COLOSSE DE RHODES.—Il était soutenu à ses extrémités par soixante colonnes de marbre, tenait de la main droite un fanal qu'on allumait chaque soir, pour indiquer aux vaisseaux l'entrée du port ; dans son intérieur, un escalier en forme de vis, au moyen duquel on montait jusqu'au sommet, où d'habiles musiciens venaient exécuter des concerts ; le réduit qu'on avait apparemment ménagé vers la tête servait encore à un autre usage, savoir : on y avait placé un large miroir de métal qui procurait la facilité de découvrir toutes les parties de la Syrie, ainsi que tous les vaisseaux qui voguaient aux environs de l'île. Les Rhodiens firent faire par Charles de Lindus, disciple du fameux sculpteur grec, Lysippe, pour perpétuer la mémoire de la résistance qu'ils opposèrent à l'armée de Démétrius. Il fut renversé par un furieux tremblement de terre pour ne plus se relever.

LE PLUS VIEUX JOURNAL DE LONDRES.—Le *Morning Post* a annoncé, le 2 novembre, qu'il entrerait dans sa cent-unième année, ce jour-là. Le premier numéro fut publié, le 2 novembre 1072, treize ans avant la fondation du *Times*. La liste des abonnés au *Post*, pendant le siècle de son existence, comprend les noms de Charles Lamb, Southey, Coleridge, Sir James Mackintosh, Arthur Young, Wordsworth, Thomas Moore, William Jordan et Mackworth Praed. Ce journal a souvent changé de mains, et, à une époque de son histoire, il a eu pour co-proprétaire le Prince-Régent. Le *Post* remarque que la ligne de conduite du journal a été toujours "loyale et nationale," et dit qu'il a été le ferme appui de Pitt et Palmerston.

AVENTURE AVEC UN OURS.—L'aventure suivante est racontée par le *Courier de San Francisco* :

Un propriétaire du Sud avait envoyé un berger indien avec un troupeau de moutons, à l'extrémité de son ranch. Quand vint la nuit, l'indien chercha un abri sous une espèce de hangar ouvert ; là, il se roula dans ses couvertures et s'endormit. Au bout de quelques heures, une sensation de chaleur au visage le réveilla ; il ouvrit les yeux et aperçut à ses côtés un ours énorme. Comprenant qu'il était perdu s'il faisait un mouvement, il resta immobile et retint sa respiration. L'ours, après l'avoir flairé un moment, lui arracha ses couvertures, et le saisissant par une jambe, se mit à le traîner jusqu'à un endroit peu éloigné où il creusa un trou pour y mettre sa proie à l'abri des coyotes. Pendant tout ce temps, le brave indien n'avait pas jeté un cri, quoique l'ours lui eût arraché de la cuisse au moins une livre de chair. Quand l'animal le jeta dans le trou qu'il avait creusé, et le couvrit de terre, il fit en sorte avec ses mains de tenir la terre au-dessus de sa tête assez écartée pour pouvoir respirer. Enfin, l'ours s'étant éloigné, l'homme put ramper jusqu'à son cheval qu'il avait attaché à un piquet, près de la hutte. Avec la plus grande difficulté, il réussit à se mettre en selle, et partit pour la maison où il arriva complètement épuisé par la perte de son sang. On envoya aussitôt chercher un médecin, qui pensa la blessure et déclara que le malade en reviendrait. Quant à l'ours, il fut tué le lendemain par les gens du ranch à côté du trou où il avait caché ce qu'il regardait comme ses provisions de plusieurs jours.

Sous ce titre : *Un chien enragé*, le *Constitutionnel* du 7 publie les lignes suivantes :

Le comte Louis de C... était fiancé depuis plusieurs mois à Mlle Blanche de F... L'union était décidée. Chaque soir, le jeune homme se rendait dans la famille de sa fiancée. Mlle de F... possédait un petit chien qu'elle aimait beaucoup. Ce chien avait nom : Jef. Il y a environ trois semaines, M. de C... se présentait chez son futur beau-père. Il entre et pénètre dans une antichambre mal éclairée où l'œil distinguait avec peine. A peine avait-il fermé la porte sur lui qu'il entendit à ses pieds un grognement qui à ce moment l'effraya fort ; puis aussitôt il se sentit heurté par une masse remuante et velue, et deux dents s'inscrustèrent violemment dans les chairs de sa main gauche. Jef venait de le mordre.

Au cri poussé par Louis de C... la famille accourut. La morsure ne paraissait pas bien grave, une gouttelette de sang perlait à peine sur la peau ; mais il importait que Jef fût puni de son oubli des convenances ou de sa mauvaise intention. Papa beau-père s'arma donc d'une forte cravache et infligea une maîtresse correction à l'animal qui, sitôt après, gagna la porte et disparut. Le lendemain, à son retour, la première parole du comte fut pour son agresseur de la veille.

—Et Jef ? demanda-t-il.

A cette interrogation, mademoiselle de F... et ses parents se regardèrent. Louis crut remarquer qu'ils hésitaient, et il lui sembla que la voix de sa fiancée tremblait quand elle lui répondit :

—Il n'est pas revenu.

A ces mots, une idée folle et terrible traversa le cerveau du jeune homme. Il se crut frappé par une catastrophe mortelle et perdu à jamais.

—Le chien est enragé ! se dit-il, on l'a abattu... on veut me le cacher.

Tout son corps fut envahi par l'épouvante, tout son être trembla sous un frisson glacial, et une sueur ardente perla sur son front, qui devint pâle et mat comme la cire des cierges. Il abrégé sa visite, se leva et sortit. Il marcha dans les rues comme un homme ivre, tantôt à grands pas, tantôt s'arrêtant pour serrer dans ses mains crispées son pauvre cerveau affolé. De temps à autre il laissait tomber sur sa main blessée un regard d'idiot ; cette main lui paraissait hideuse, envenimée, violacée, effrayante et lourde. Il passa une nuit horrible, pleine de fièvres et de délire. Son imagination égarée agrandissait démesurément sa blessure, qui s'étendait devant ses yeux comme une tache de sang qui se répand. Toute la nuit il vit cette main, cette plaie s'imposant à son regard malgré les ténèbres de la nuit. Ses yeux grands ouverts fouillaient le vide avec peur. Il avait les convulsions, les souffrances, l'écumé, la bave de la rage.

Entre cinq et six heures du matin, le jour naissant perça les replis de ses rideaux. Il alla les serrer et retomba sur son lit. Le jour entier se passa de la sorte.

Quand la nuit eut reparu et qu'une heure du matin eut sonné, Louis de C... se leva, passa à la hâte ses vêtements et sortit.

Il alla droit à la Seine, là où vont tous les désespérés. Arrivé au pont de Solférino, il s'accouda et attendit.

Devant lui, le quai s'étendait, désert et sans fin. Au-dessous, coulait la Seine à la fois verte et jaunâtre, et dont les flots roulés dans l'argent de la lune frappaient ses yeux d'une fascination irrésistible.

La demie sonna, puis les deux coups de deux heures. Louis de C... immobile, regardait toujours. Enfin, il se releva, enjamba la balustrade, et les yeux vers le ciel, se précipita dans le fleuve en jetant un grand cri de désespoir que le vent étouffa.

Avant-hier matin, des mariners de la Compagnie des bateaux-omnibus repêchaient, à la pointe de l'île des Cygnes, le cadavre du comte Louis de C...

VARIÉTÉS.

APHORISMES SUR LA FEMME.

- La femme est un poème qu'il faut lire avec le cœur pendant bien des années pour le bien comprendre. (*Paulin Limayrac*.)
- La femme est essentiellement énigme et contradiction (*Le P. Lanfrey*.)
- La femme est un être singulier : elle est puissante et faible, sublime et abjecte, passionnée et féroce, compatissante et cruelle ; elle est capable de tout supposer et de tout oser. (*Le R. P. Ventura*.)
- La femme est supérieure à l'homme, aussi bien par l'âme que par la b. auté. (*B. l'Éléon*.)
- La femme est, chez les sauvages une bête de somme, dans l'Orient un meuble, et chez les Européens un enfant gâté. (*Duclos*.)
- La femme est l'être le plus parfait entre les créatures ; elle est une création transitoire entre l'homme et l'ange. (*De Balzac*.)
- Dieu a essayé aussi de faire des ouvrages : sa prose est l'homme, sa poésie, c'est la femme. (*Napoleon*.)
- La femme tient de la mule pour l'entêtement, de la chatte pour la paresse, de la poule pour le caquet, du singe pour la ruse. (*Le P. Bowier*.)
- Les femmes font apostasier les anges. (*Salomon*.)
- Les femmes sont des démons qui vous font entrer en enfer par la porte du paradis. (*St. Cyrrien*.)
- La femme est l'ennemie jurée de l'amitié, une peine déplorable, un mal nécessaire, un péril domestique, un dommage délectable. (*St. Jean l'hrysotome*.)
- L'enfer est pavé de langues de femmes. (*L'abbé Guyen*.)
- Dieu a créé les femmes pour l'ornement de l'humaine espèce, pour soulager notre humanité, pour adoucir les misères de la vie humaine, pour le contentement des hommes, pour aider à peupler le paradis, auquel nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi-soit-il. (*J. Olivier*.)
- Les femmes doivent aux hommes leurs défauts, leurs travers et leur coquetterie même. (*Mme. Goltio*.)
- Les femmes ont en général plus de caprices que de penchants, et plus de goûts que de passions. (*Samael Dubay*.)
- Les femmes se perdent par la sensibilité ; elles se sauvent par la coquetterie. (*Mme. Azais*.)
- La femme est l'amie naturelle de l'homme et toute autre amitié est faible ou suspecte auprès de celle-là. (*De Bonald*.)

Il n'est presque personne qui n'ait entendu parler des *Oubliés*, et qui ne sache bien ce que c'est. Voici ce qu'en dit Le Duchat :

C'est une prison perpétuelle où l'on condamnait autrefois certains criminels en France, suivant Michelet, comme voulant dire que de là en avant un tel criminel était du tout oublié. D'autres veulent que les *oubliés* soient un supplice où le condamné tombe sous des roues garnies de rasoirs qui réduisent sa chair en petites oublies. Ce supplice est décrit par Mézerai, sur la fin de son abrégé de la vie de Louis XI. Je crois qu'il a été appelé de la sorte d'*Oblatette*, diminutif d'*Oblat*, dans la signification de petites hosties de forme ronde ; et que ce nom lui a été donné, soit à cause de la forme ronde de cette infinité de petits rasoirs qui servent pour ainsi dire à moudre le crimi-

nel, soit à cause de la forme des vestes à quoi tout son corps était réduit par le moyen de ces rasoirs."

C'était dans je ne sais quel vaudeville au théâtre de Limoges A un moment donné, l'actrice en scène laisse tomber une assiette qui doit se briser, sur le parquet, en mille morceaux.

Ce soir-là l'assiette tombe en effet, — seulement elle ne se casse point.

Alors, du milieu de l'orchestre, se lève un spectateur qui, triomphant, s'écrie à pleins poumons :

— Elle sort de ma fabrique !

On aime mieux devoir à quelqu'un de la rancune que de la reconnaissance ; il est plus facile de s'acquitter.

Après la mort, il ne reste aux hommes que ce qu'ils ont donné.

Cherchez et vous trouverez ! J'aime mieux ne pas chercher, pour ce qu'on trouve !

Le diable a fait chasser la femme du paradis....

Il peut donc exister un paradis sans la femme ?

On a dit de Ludovicus Romanus, jurisconsulte du quinzième siècle, qu'il avait tant de mémoire, qu'il n'avait jamais rien oublié de ce qu'il avait vu et lu, et qu'il citait les lois du code par mémoire, comme s'il avait eu le livre ouvert devant les yeux.

Marc-Antoine Oudinet, avocat à Rheims, avait aussi une mémoire très-heureuse. Il brilla par cette faculté au collège où il passa ses premières années. Son régent qui voulut en juger par une épreuve certaine, le chargea d'apprendre par cœur un des livres de l'Enéide à son choix, pour le réciter publiquement à la fin de la semaine. Le jour venu, Oudinet proposa de tirer ce livre au sort, parce que, dans la crainte qu'on ne le soupçonnât d'avoir eu quelque avance, ou peut-être trop de temps pour un livre seul, il avait appris l'Enéide entière.

Arnould Baard, conseiller au conseil de Malines, pouvait réciter de suite, et par cœur, les Pandectes et les autres lois du corps de droit.

A la Chine, chaque père de famille est obligé, sous de grandes peines, de mettre à la grande porte de sa maison, un écriteau qui contienne les noms et la qualité de tous ceux qui demeurent chez lui : et un officier de ville, a soin de tenir le rôle de dix familles. Les Chinois prétendent qu'il n'est pas honnête d'avoir des fenêtres sur la rue et de s'en servir. Chez eux toute la noblesse vient des sciences ; on n'y a égard à la naissance que dans les familles royales.

Il s'observe une coutume cruelle dans une caste d'indiens. Quand le premier enfant d'une famille se marie, la mère est obligée de se couper avec un ciseau de charpentier, les deux premières jointures des deux derniers doigts de la main ; et cette coutume est si indispensable qu'on ne peut y manquer sans être dégradé et chassé de la caste. Les femmes des princes sont privilégiées, et elles peuvent se dispenser de ce sacrifice, pourvu qu'elles offrent à leurs dieux deux doigts d'or.

En Perse, quand le roi est dehors avec ses femmes, il est défendu à aucun homme, sous peine de la vie, de se trouver sur le chemin par où il doit passer. Cette défense s'appelle courrouk.

Un homme entendant, l'autre jour, deux jeunes gens qui se m'acquaint de ses oreilles, il se tourna de leur côté et leur dit : C'est vrai, messieurs, que j'ai les oreilles trop longues pour un homme, mais vous autres, vous les avez trop petites pour des ânes.

MOYENS EMPLOYÉS POUR S'EMBEILLIR, DANS DIVERS PAYS DU MONDE

Que n'est-il possible de réunir dans un petit coin du monde le spectacle de belles de tous les climats et des moyens qu'elles emploient pour séduire. Il serait sans doute bien plaisant de voir une groenlandaise, le visage bariolé de blanc et de jaune, à côté d'une zemblienne, avec des raies bleues au front et au menton ; une japonaise à sourcils et lèvres bleus, à côté d'une négresse du Sénégal, dont la peau est brodée de différentes figures d'animaux et de fleurs de toutes couleurs, près d'une caraybe qui s'est barbouillée de rocou ; une femme du royaume de Décan qui s'est fait découper la chair en fleurs de diverses nuances ; enfin des têtes en pointe, des faces aplaties, des visages plâtrés de vert, de jaune, de blanc, de rouge ; d'autres piquetés à ramages avec une aiguille, et peints d'un vermillon ineffaçable ; des paupières, des sourcils teints avec de la mine de plomb, des yeux noircis par le moyen de la tutie injectée, des nez écrasés, des pieds devenus petits à force de torture, des bras et des lèvres piquetés de bleu, des cheveux, des pieds et des mains teints en couleurs jaune et rouge, des narines et des oreilles percées pour porter des coquilles, des perles, des pierres précieuses.

A ce tableau des fantaisies nationales, très-piquant par lui-même, si l'on joint le costume des habillements et la bizarrerie des modes, on aura le spectacle le plus singulier et le plus pittoresque qui se puisse imaginer.

Les anciens Péruviens s'arrachaient la barbe avec le plus grand soin ; les Huns recouraient à un autre expédient, ils brûlaient ou ils coupaient la peau du visage de leurs enfants, enfin qu'en la cicatrisant il n'y crût pas de barbe.

La plus cruelle injure qu'on puisse faire aux Indiens de Guito, c'est de leur couper les cheveux ; et, à moins que les groenlandaises ne soient en deuil, ou qu'elles ne veuillent renoncer au mariage, c'est aussi un déshonneur pour elles de se raser la tête.

Les anciens Gaulois aimaient une grande crinière, ils la rougissaient avec une pommade.

Les Germains rendaient blonds leurs cheveux avec un savon composé de suif de chèvre et de cendre de hêtre.

MALADIE DES CHEVAUX.—La guérison certaine contre cette maladie est la Poudre Déplicative de Fausse.

Elle a été employée avec succès dans tous les cas et dans toutes les phases de cette maladie.

A vendre chez DEVINS ET BOLTON, Pharmaciens, près du Palais de Justice, Montréal.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

La semaine dernière a été une semaine émouvante pour tous ceux qui s'intéressent à la France. Le comité, chargé de préparer une réponse au message du président, avait terminé ses travaux et la majorité avait fait un rapport demandant, entre autres choses, la responsabilité des ministres et l'abstention de M. Thiers dans les débats parlementaires. Une résolution demandant que le rapport du comité fût accepté, ayant été faite, M. Dufaure, ministre de la justice, dit que le gouvernement ne pouvait pas accepter les modifications proposées, surtout celle qui enlevait à M. Thiers le droit de prendre la parole devant la chambre, il termina en demandant la nomination d'un comité de 30, chargé de préparer un projet de loi sur la responsabilité ministérielle et autres réformes réglant les attributions du pouvoir.

M. Bathie proposa que la motion de M. Dufaure fût renvoyée devant le comité qui avait préparé la réponse à l'adresse et que le comité reçût instructions de faire rapport immédiatement. La motion fut adoptée, et le comité, après avoir délibéré pendant 3 heures, fit rapport qu'il avait rejeté la proposition de M. Dufaure. M. Dufaure dit que le gouvernement persistait dans la position qu'il avait prise et demanda l'ajournement au lendemain, pour donner à la chambre le temps de délibérer sur la résolution qu'il avait proposée et qu'il proposerait de nouveau. La majorité ne voulait pas s'ajourner, mais la crainte de provoquer une crise terrible la fit consentir à l'ajournement.

C'est alors que l'excitation fût grande ; les dépêches annonçaient que le peuple s'irritait et que déjà dans plusieurs des grandes villes de France on parlait de guerre civile. On ne craignait pas de proclamer hautement que si le gouvernement de M. Thiers était battu et forcé de résigner, on prendrait les armes et on irait à Versailles châtier la majorité.

Déjà on prétendait que la Prusse prenait des mesures pour être prête à tout événement, car elle croit que si une révolution éclatait en France, elle serait obligée d'intervenir et que, peut-être même les Français voudraient prendre leur revanche et envahir l'Allemagne.

La résolution de M. Dufaure, demandant la nomination d'un comité serait-elle emportée ? Telle était la question du moment : question de vie ou de mort !

La résolution fut acceptée par un vote de 370 contre 334, par une majorité de 36 voix seulement.

Tiers a parlé éloquentement durant une heure et demie.

Il dit que l'Assemblée était un pouvoir constitué, condamna la doctrine des socialistes et déclara positivement qu'il croyait en Dieu.

Il déclara qu'il restait fidèle au pacte de Bordeaux et qu'il n'appartenait à aucun parti, il avoua qu'il était personnellement en faveur d'une constitution monarchique, mais ajouta-t-il : " La monarchie est impossible, nous avons une république, rendons-la conservatrice."

Il soutint qu'il ne partageait pas les opinions politiques de la gauche et termina en déclarant que le devoir du gouvernement était de se montrer ferme, modéré et impartial vis-à-vis tous les partis.

La crise est ajournée, mais elle n'est pas évitée, car il est assez facile de voir que la majorité conservatrice et monarchique a adopté une ligne de conduite, et il est bien probable qu'elle n'abandonnera pas les projets contenus dans son rapport.

Rien à l'heure qu'il est ne paraît capable d'empêcher que la guerre civile éclate bientôt en France.

Nous avons bien raison de dire que la crise n'était qu'ajournée. Elle recommençait, le lendemain du vote de l'assemblée en faveur de la motion Dufaure ; MM. Bagnon et Bathie ayant protesté contre le vote de la veille et dit que, vu le nombre des membres absents, il ne signifiait qu'une chose, c'est que le parti conservateur était en majorité, de violents débats eurent lieu.

Un député de Paris attaqua le gouvernement relativement à l'encouragement qu'il avait donné aux conseils municipaux qui avaient présenté des adresses à Thiers au sujet de la crise actuelle.

Lefranc, ministre de l'intérieur, prit énergiquement la défense du gouvernement et dit qu'il acceptait pour lui-même les principes de la responsabilité ministérielle. L'excitation devint alors à son comble.

Duval, fit une charge à fond de train contre le gouvernement. Bientôt, dit-il, il n'y aura plus d'orléanistes, de bonapartistes ou de légitimistes, mais tous les partis s'uniront pour sauver la France.

Il termina sa virulente harangue, en proposant une résolution déclarant que les conseils municipaux avaient violé les lois du pays, et que le ministre de l'intérieur, M. Lefranc, avait également manqué aux lois en recevant les adresses pour le président.

Cette motion qui fut adoptée par un vote de 305 contre 299 créa une grande confusion dans l'Assemblée et la séance fut de suite levée.

Tous les esprits sont abattus ce soir à Paris et on pense qu'il est impossible à Thiers de gouverner le pays plus longtemps.

Les monarchistes disent qu'ils s'opposent à lui jusqu'au bout, à moins qu'il ne désavoue la ligne de conduite de Gambetta.

ITALIE.

Là aussi les radicaux sont prêts à faire main basse sur le gouvernement et les honnêtes gens. On ne se contente plus de crier : " A bas le Pape ; " mais on ajoute : " Vive la république ! " Le gouvernement s'inquiète, mais il n'ose sévir, la crainte des Garibaldiens l'arrête. La situation n'est pas des plus belles, comme on le verra par l'extrait suivant d'une lettre de Rome :

" Le gouvernement italien, débordé par la Révolution, n'est

pas sans inquiétude du côté de l'étranger. On sait désormais que les trois empereurs du nord de l'Europe se sont concertés pour réprimer le triomphe de la Révolution avancée, n'importe où il aura lieu, aussi bien en Italie qu'en France. Dès lors, le gouvernement italien, s'il veut prolonger son existence, a le plus puissant intérêt à résister aux révolutionnaires et à se maintenir dans les voies monarchiques et modérées."

ALLEMAGNE.

On dit que le ministre de la guerre en Allemagne a donné l'ordre rigoureux aux propriétaires de navires allemands partant pour ce pays, d'augmenter immédiatement le prix de passage des émigrants, de telle manière que l'Allemagne ne perde pas un seul de ses soldats et soit pleinement préparée contre toute surprise militaire, soit par la France soit par d'autres nations.

Cette mesure est regardée comme très significative, et le baron Schlozer, ministre d'Allemagne à Washington, a reçu des instructions l'invitant à informer le président Grant des motifs pour lesquels l'Allemagne interdit l'émigration.

Le *Courrier des États-Unis* dit que ces prétextes dont le gouvernement allemand cherche à colorer les mesures arbitraires qu'il a prises contre l'émigration sont trop grossières pour pouvoir faire illusion. Le *Herald* en fait parfaitement ressortir... l'in vraisemblance, pour employer un terme poli.

L. O. D.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

M. Pominville, de la société Cartier, Pominville et Bétournay, est venu bien près de mourir, la semaine dernière. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il est mieux. S'il revient à la santé il sera nommé collecteur des douanes, à la place de M. A. Delisle qui se retire avec une pension de £600.

Le marquis et la marquise de Bassano sont partis de Montréal pour un grand voyage ; ils se proposent de faire presque le tour du monde.

M. Globenski, de St. Eustache, est parti pour la France où il va passer l'hiver pour cause de santé.

C. A. Leblanc, Ecr., C.R., a été nommé Shérif de Montréal, M. T. Bouthilier ayant résigné pour raisons de santé. Le gouvernement ne pouvait faire un meilleur choix.

UNE ERREUR.—Un commis-voyageur de Montréal, traversant un village dans les townships de l'Est, arrêta chez le marchand de l'endroit, et lui remit une carte de l'établissement où il est employé, en lui disant que c'était un établissement qui méritait l'encouragement public. En effet, dit le marchand, en examinant la carte, c'est un bel établissement, et j'espère que vous y aurez bientôt une part.

On nous écrit de Nicolet :

M. Edmond Houle a tué ces jours-ci, deux porcs, l'un du poids de 660, l'autre de 755 lbs. Ce monsieur fait beaucoup de bien dans notre localité par les efforts qu'il fait pour se procurer de beaux animaux et les bien engraisser.

M. Eusèbe Roy a récolté des betteraves pesant généralement de 15 à 18 lbs.

M. Calixte Duguay qui a obtenu le premier prix à l'exposition pour ces légumes, en a pesé de 24½ lbs. Magnifique n'est-ce pas ?—*Union des Cantons de l'Est* du 28.

NOS GRAVURES.

Nos gravures, cette semaine, ont toutes rapport à Notre-Dame de Lourdes et à la grande démonstration du 6 octobre. Aux détails nombreux que nous avons déjà donnés nous n'ajouterons que les suivants :

LA GROTTTE.

On voit la grotte célèbre où la Sainte Vierge est apparue à Bernardette et l'église qu'on a bâtie sur un amoncellement de rochers gigantesques qu'il a fallu niveler et travailler avec art pour obtenir le temple avec ses cryptes, tels qu'on les voit. La main de l'homme a cherché partout à respecter et à conserver ce qu'avait fait la nature, en y ajoutant seulement son propre travail pour rendre le sanctuaire digne de sa destination. La grotte a donc constamment les lignes abruptes qu'elle avait à l'époque où elle était fréquentée par Bernardette Soubirous. A l'endroit où ont eu lieu les apparitions, on a placé une statue de la mère du Christ. Elle a la figure rayonnante au milieu du nombreux luminaire qui ne s'éteint jamais. Autour de sa tête auréolée, on lit : " Je suis l'Immaculée Conception." Ce sont les propres paroles qu'entendit la pauvre fillette de la montagne.

LA SOURCE.

La source, c'est en effet là un point capital de ces grottes, transformées en cryptes. Une eau glacée filtre à travers les rochers jusqu'au moment où elle parvient à se frayer un passage plus libre. Alors on la capte et on la fait s'écouler dans une vaste piscine. Là viennent les malades, les infirmes, les estropiés, tous ceux qui, par la protection de la Vierge, espèrent obtenir l'allégement de leurs misères, la guérison de leurs maux. Et ils sont nombreux. Quand ils en ont encore la force, ils procèdent eux-mêmes aux ablutions. Pour les défaillances extrêmes, il y a en permanence autour de la piscine des frères hospitaliers qui sont habitués à soigner les malades et qui ne reculent devant aucune douleur. Ils lavent les plaies, donnent à boire, et aident les paralytiques à ne jamais perdre confiance dans la protection céleste.

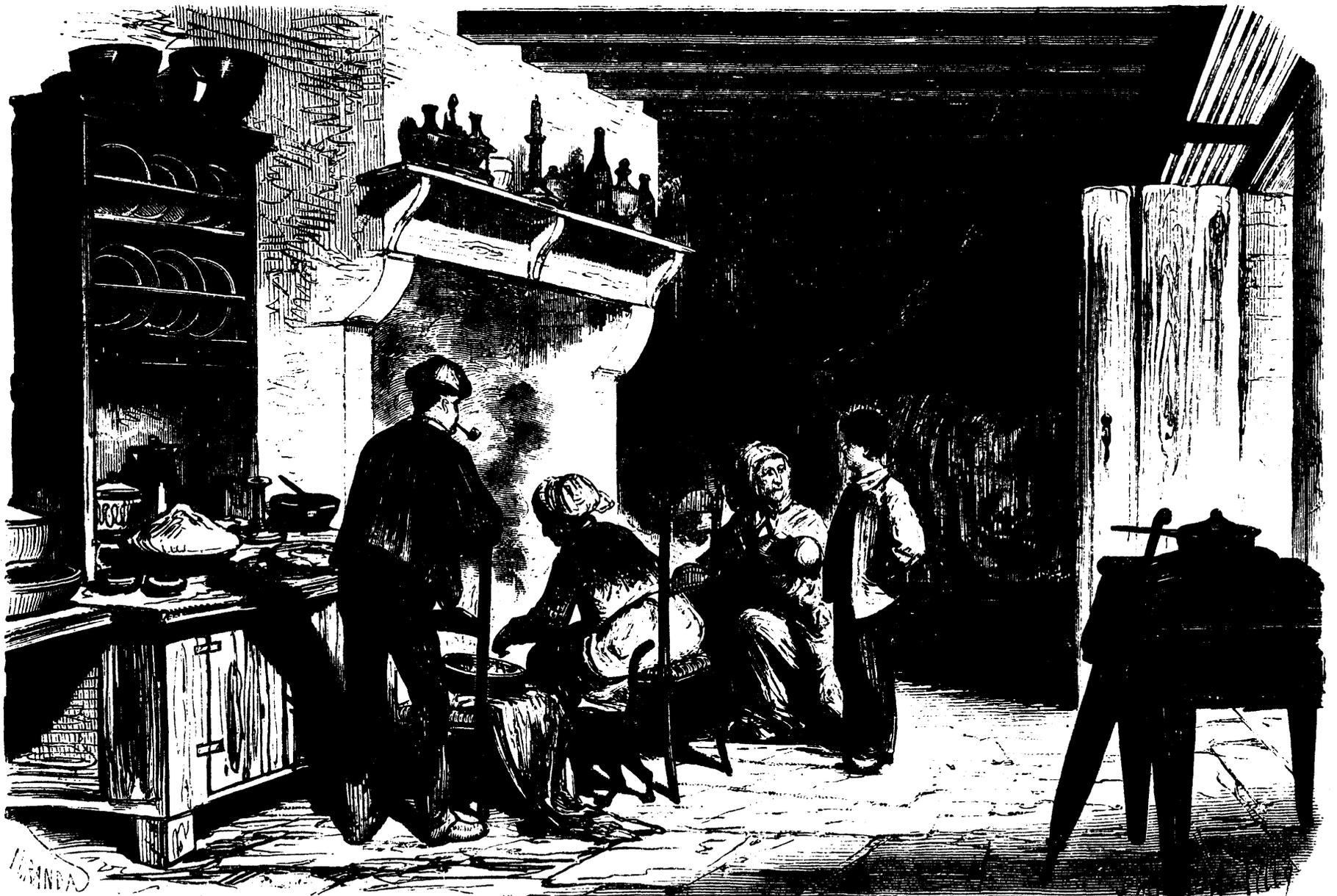
Au besoin, comme suprême reconfort, ces frères hospitaliers montrent les *ex-voto* et les inscriptions qui tapissent la grotte. Il y a là tout ce qu'on voit à Notre-Dame de la Garde à Marseille, à Notre-Dame de Fourvières à Lyon, à Notre-Dame de Grâce à Honfleur. Le boiteux qui marche droit suspend sa béquille, le paralytique ses potences.

BERNARDETTE.

Qu'est devenue Bernardette Soubirous ? Les pèlerins posent souvent cette question. Alors on leur apprend que la jeune femme est dans un couvent de Nevers où elle a pris le voile des religieuses. Une de ses sœurs habite toujours Lourdes, et l'on montre la maison où ont vécu ses parents. C'est une maison de paysans des plus humbles, comme on en voit dans toute la vallée de Lourdes et celle d'Argelès. On n'y pénètre pas aisément. On paraît craindre que les étrangers ne détériorent ce qui a servi à Bernardette.

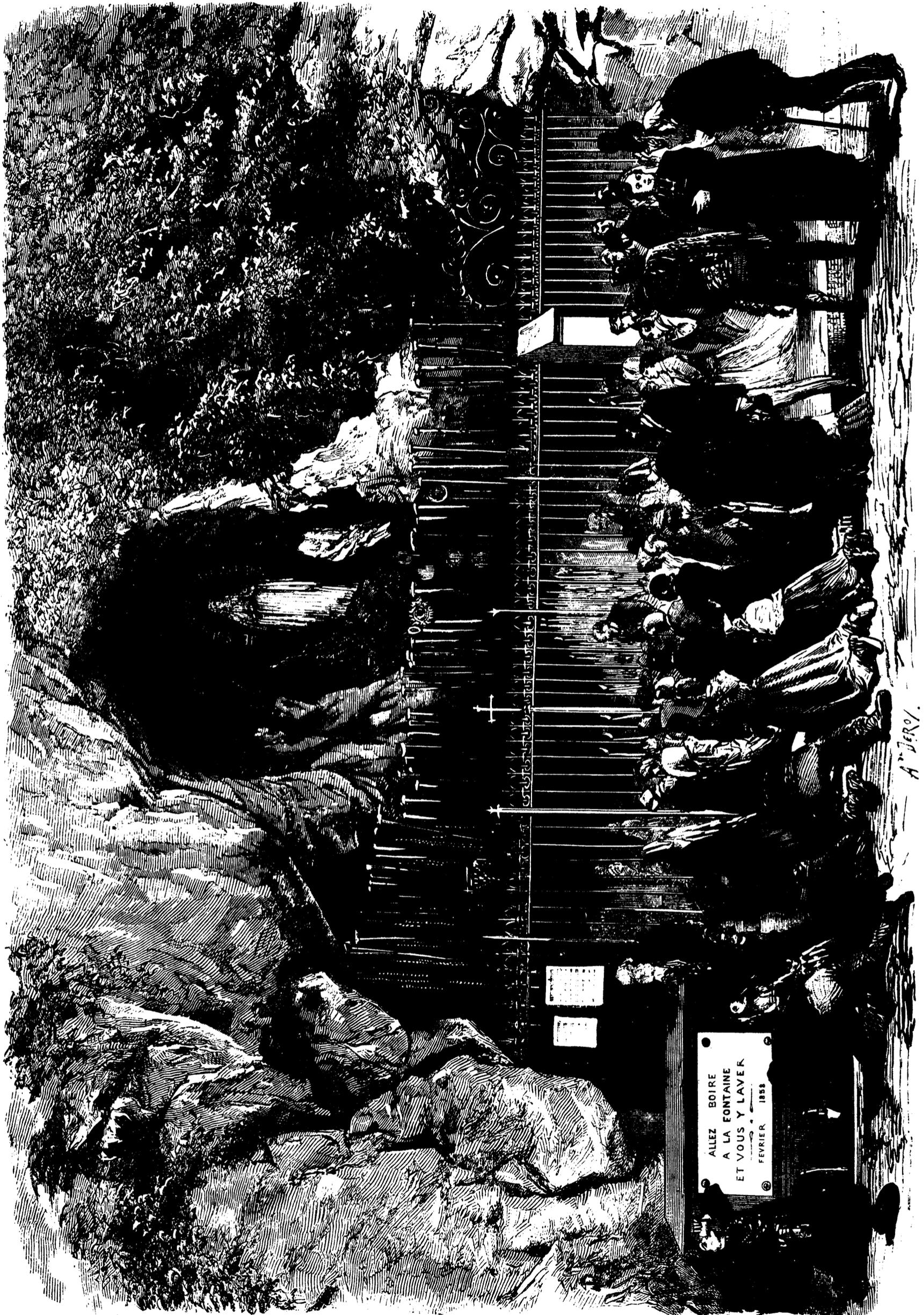


LE PÈLERINAGE DE LOURDES.—LES FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE LAVANT LES INFIRMES AVEC L'EAU MIRACULEUSE.



LE PÈLERINAGE DE LOURDES.—LA MAISON DE BERNADETTE.





A. JEROY.

LE PÉLERINAGE DE LOURDES.—LA GROTTTE.

L'OPINION PUBLIQUE.

LEUDI, 5 DECEMBRE, 1872.

UN BON LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

On parle de la nomination de M. T. K. Ramsay, comme Lieutenant-Gouverneur de Manitoba. Le choix serait irréprochable et excellent. M. Ramsay est toujours à sa place dans les postes les plus élevés et les plus difficiles.

Dans l'état actuel des choses et des esprits dans le Nord-Ouest, M. Ramsay serait l'homme de la situation. Il saurait, par sa raison haute et ferme, par son impartialité, son caractère si honorable, sa grande capacité, inspirer confiance aux deux partis et imposer respect aux brouillons et aux nullités qui veulent édifier leur petite fortune sur les troubles et les désordres de la province naissante.

Nous ne voyons pas pourquoi l'on retarde une nomination qui serait si bien vue de tout le monde.

J. A. MOUSSEAU.

ÇA ET LÀ.

UNE GRANDE RESOLUTION.

Les jeunes demoiselles de Portland ont pris une résolution que nous recommandons à l'attention de celles qui fréquentent nos couvents. Elles ont toutes pris l'engagement de ne plus porter de bijoux et d'éviter tout excès de luxe. Elles consacreront moins de temps à leur toilette et plus à l'étude, et s'occuperont moins de faire briller leur diamants que leur intelligence dans les examens.

Dans aucun pays, cette résolution aurait plus d'apropos que dans le nôtre. Si, dans les pays où les fortunes sont considérables, on cherche à empêcher que les jeunes filles prennent dans les couvents et les académies des habitudes de luxe, avec quel soin on doit combattre ici ces abus.

Le plus grand mal qu'on puisse faire à une jeune fille est de la préparer, de la façonner pour une vie tout autre que celle qui lui est destinée.

Elever les jeunes filles comme si elles devaient épouser des ducs et des marquis, lorsqu'elles ne peuvent avoir généralement qu'un avocat, un notaire ou un commis incapable de s'établir sans les plus grands efforts d'économie, est un danger qu'on doit éviter à tout prix. On se plaint quelquefois que les maris manquent, que la providence tarde trop d'en envoyer aux jeunes filles qui attendent, comment veut-on qu'il en soit autrement? C'est d'une femme qui pourrait l'aider que le jeune homme ici a besoin, et il n'a devant lui que des jeunes filles qui savent s'habiller. Il se dit quelquefois qu'il lui faudrait une année de travail pour payer les bijoux qu'elles portent dans une soirée. Quand on voit avec quelles illusions elles sortent des couvents, avec quelles espérances elles se lancent dans un monde qu'il leur apparaît comme dans un nuage d'or et d'encens, on n'est pas surpris de leur désenchantement au bout de quelques années. Si on leur avait fait voir un peu plus à travers ce nuage, que de bien on leur aurait fait?

La paroisse de St. Lin fait parler d'elle depuis quelque temps, depuis surtout que M. Guillemot emploie une partie de sa fortune dans des améliorations agricoles et industrielles. Il y a trouvé plusieurs citoyens entrepreneurs, entre autres M. Deslonchamp, qui secondent ses efforts.

Les habitants de cette paroisse sont à prendre, en ce moment, les moyens d'empêcher le chemin jusqu'à Terrebonne.

Nous sommes heureux de voir que plusieurs paroisses profitent de l'acte que la législature de Québec a passé en 1870 pour l'empierrement des chemins. Boucherville a donné l'exemple, Lachine, St. Lin et d'autres paroisses se proposent de le suivre. Dieu merci! une heureuse réaction s'opère dans nos campagnes en faveur des choses utiles et pratiques. On comprend, par exemple, que l'un des moyens les plus efficaces d'augmenter la valeur et le revenu de terres est de faciliter le transport des produits, que les argents dépensés pour construire un chemin de fer ou empierre une route publique, sont des argents placés à 20, 30 et souvent 50 pour cent. On remarque la même réaction dans les choses qui concernent l'éducation et l'industrie en général. On n'hésite plus comme autrefois à sacrifier quelques piastres pour recevoir des journaux. Dans plusieurs comtés ce mouvement est créé par quelques prêtres et citoyens zélés. Honneur à ces hommes qui marchent si généreusement à la tête du progrès! Ils ne savent pas, peut-être, tout le bien qu'ils font. Puisse leur exemple être imité partout!

TRAVAIL! TRAVAIL!

Que ceux qui veulent travailler lisent ce qui suit:

"M. Goodwin, l'entrepreneur du canal de Grenville est

obligé, faute de bras, de faire venir 500 travailleurs d'Angleterre et d'Irlande. Cette immigration se fait par l'entremise du gouvernement d'Ontario ou du gouvernement fédéral (ce dernier je crois) qui paie les frais de voyage et sera remboursé par l'entrepreneur qui fera une retenue sur les gages de ces émigrants."

Evidemment les canadiens qui émigrent en ce moment ne peuvent pas dire qu'ils ne trouvent pas d'ouvrage au Canada.

La police de New-York a fait une descente, la semaine dernière, dans quelques-uns des deux ou trois cents cafés-chantants qui bordent Broadway et quelques autres rues de la ville. On sait que ces cafés sont des théâtres d'immoralité, de scandales et de crimes de toutes sortes. C'est là que tant de jeunes gens se perdent et se ruinent. La police mit la main sur les propriétaires et les filles de l'établissement au nombre de deux cents et les conduisit à la prison.

L'Union des Cantons de l'Est félicite avec raison M. Ed. Richard, député du comté de Mégantic, de la bonne pensée qu'il a de donner gratuitement des lectures sur l'agriculture dans les paroisses de son comté. Ce n'est pas tous les jours qu'on voit des hommes travailler avec autant de dévouement pour instruire le peuple.

Le même journal dit beaucoup de bien du collège commercial que les Frères des Sacrés-Cœurs ont établi à Arthabaskaville. Nous sommes heureux des succès de cette maison d'éducation, car nous tenons toujours à notre programme: moins de grec et de latin, et plus de commerce, d'agriculture, d'histoire, de géographie, d'arithmétique, plus de ces connaissances pratiques dont nous avons absolument besoin pour promouvoir le progrès matériel de notre pays; moins d'avocats, de médecins et de notaires qui végètent, et plus de cultivateurs, de commerçants et d'industriels instruits.

Puissent les parents se convaincre que le bonheur de leurs enfants n'est pas dans les professions libérales, qu'ils profitent de la triste expérience de ceux qui se sont ruinés depuis dix ans pour faire de leurs enfants des avocats et des médecins misérables! Qu'ils jettent les yeux sur tous ces jeunes gens qui laissent à tout moment le Barreau, pour se faire commis, marchands, employés du gouvernement.

On est quelquefois fasciné, à la campagne, par les succès oratoires d'un jeune avocat, et, dans la pensée que son enfant en fera autant, on ne recule devant aucun sacrifice pour en faire un avocat. On ne songe pas que sur cent il y en a, peut-être, un qui réussit; et si on lisait dans le cœur d'un grand nombre de ces jeunes gens qui sont obligés de faire bonne figure devant le monde! Si on savait avec quel bonheur ils échangeaient leur position pour le moindre petit morceau de terre!

Nous savons que ces articles ne plaisent pas à tout le monde, mais il ne faut pas toujours écrire pour plaire seulement, mais pour être utile.

Cyrille Dion vient de remporter une grande victoire au billard sur le fameux joueur Deery. L'enjeu était la queue de champion. Dion fut en arrière de Deery toute la soirée, mais vers minuit il prit le devant par une suite de trois cents points et gagna par 4 ou 500 points. Hourra pour Cyrille!

Horace Greeley est mort. Il était âgé de 62 ans. Sa mort est le résultat des fatigues qu'il a essayées pendant sa campagne présidentielle et du chagrin que lui a fait éprouver la perte de sa femme. Greeley était un des plus grands journalistes du monde, le plus grand, disent les américains.

Il y a des hommes qui ne sont jamais contents, quoiqu'ils aient tout à souhait, d'autres qui n'ont rien et qui sont toujours contents; les premiers généralement ne valent pas les derniers.

L'homme le plus heureux est celui qui sait que le bonheur n'existe pas sur la terre et qui agit en conséquence.

Deux personnes discutaient, l'autre jour, une question intéressante, en descendant la rue St. Laurent: il s'agissait de savoir s'il y a plus de maris qui souffrent leurs femmes que de femmes qui souffrent leurs maris. Leur conversation nous fit croire que l'un et l'autre parlaient avec connaissance de cause.

L'homme qui cherche le bonheur en dehors de sa famille ressemble à ces voyageurs malheureux qui laissent la grande route pour se perdre dans des sentiers inconnus.

On dit souvent d'un homme qu'il n'a pas de mérite à être vertueux, va qu'il n'a pas de passions; on oublie que le mérite

de cet homme est précisément d'être arrivé à l'habitude du bien après de glorieux combats. La pratique facile du bien est rarement un don, mais presque toujours la récompense de la lutte.

L'homme le plus estimé de Dieu est celui qui étant porté au vice pratique la vertu, celui qui réforme et comprime sa nature.

L. O. DAVID.

QUEBEC.

Comme on a reproché à *L'Opinion Publique* d'être trop amoureuse de Québec, nous sommes heureux de voir que M. Gérin, journaliste et député, partage nos sentiments. Ecoutons ce qu'il dit:

"Toutes les autres villes de notre continent prennent, à mesure qu'elles grandissent, cet air riche, bête et plat inventé par les américains. On aime à sortir de cette platitude uniforme des grandes cités à la yankee pour rentrer dans cette atmosphère particulièrement agréable de Québec. Où retrouver une promenade telle que la Terrace Durham? où retrouver des points de vue comme la baie de Québec ou la vallée de la rivière St. Charles? Mais surtout où retrouver des causeurs aimables, spirituels, qui refusent de se laisser absorber par les affaires? Où retrouver une société distinguée, sans morgue, sans prétention, faisant bon accueil à tout visiteur? C'est à Québec."

MANUEL DU DIVIN CŒUR.

C'est un excellent et joli petit livre que les Frères de la doctrine chrétienne offrent au public, revêtu des approbations de tous les évêques de la province. Ce petit manuel a non seulement l'avantage de renfermer une foule d'excellentes prières pour les personnes dévotes, mais encore d'être assez joli et assez délicat pour que jeunes gens et jeunes filles n'aient pas honte de l'avoir dans les mains.

L'imprimeur-éditeur de ce livre est M. Sénécal; ce n'est pas étonnant qu'il soit si bien fait.

DOMINION TELEGRAPH Co. WALTZES.

Tel est le titre d'une jolie valse composée par M. C. A. Gregory, de Québec, dédiée à M. Frank Drummond, et publiée par M. Geo. E. Desbarats. Avis aux connaisseurs.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

L'ASILE DE BEAUFORT ET M. CAUCHON.

On s'occupe beaucoup de l'enquête qui a pour but de faire déclarer par la Chambre que M. Cauchon a été élu illégalement parce que, lors de son élection, il était l'un des propriétaires de l'asile de Beauport. Le comité des privilèges et élections a déjà consacré plusieurs séances à l'audition des témoins. Le Dr. Landry et M. Vincelette ont déclaré que d'après toutes les apparences, M. Cauchon était le véritable propriétaire, tandis que le Dr. Roy n'était qu'un prête-nom et recevait un salaire annuel de £400.

Le Dr. Landry a dit tenir du Dr. Roy et de M. Cauchon lui-même que celui-ci était propriétaire et que celui-là ne recevait qu'un salaire annuel.

M. Vincelette dit qu'en 1866, le Dr. Roy donna £4,000 à M. Cauchon; à plusieurs reprises le Dr. Roy dit au témoin de déposer l'argent à la Banque au nom de M. Cauchon, et c'est toujours au nom de celui-ci que les profits étaient déposés depuis 1866 jusqu'à 1871.

M. Joly voulut savoir à combien s'élevaient les profits de l'asile, mais les amis de M. Cauchon s'objectèrent, et l'objection fut maintenue par le comité qui s'est ajourné pour examiner le Dr. Roy.

Le 4 avril 1872, le Dr. Landry reçut un protêt de M. Cauchon lui enjoignant de ne donner aucun argent de l'asile au Dr. Roy, pendant le temps que ce dernier a passé aux Etats-Unis dans l'automne de 1872.

M. Cauchon demanda \$2,000 au Dr. Landry, comme propriétaire de l'asile. Le Dr. Landry donna \$1,000, promettant de donner le reste dès que le gouvernement aurait payé sa balance.

Quand le Dr. Roy revint des Etats-Unis, son frère dit au Dr. Landry qu'il y aurait bientôt une difficulté entre M. Cauchon et le Dr. Roy, au sujet de la question de propriété de l'asile.

Le témoin ajoute que le Dr. Roy lui a dit qu'il n'était pas le propriétaire de l'asile et que M. Cauchon, après la difficulté, lui a avoué qu'il était propriétaire.

A la séance du 29, la discussion a été chaude, violente même. La séance avait été ajournée, la veille, pour donner à M. Cauchon le temps et l'opportunité de produire sa défense ou de considérer quelle position il devait prendre, en présence de la preuve faite par le Dr. Landry et M. Vincelette. M. Alley avocat de M. Cauchon, ayant déclaré qu'il abandonnait la cause au jugement du comité, la discussion s'engagea sur l'opportunité d'examiner d'autres témoins, principalement le Dr. Roy. M. Chapleau présenta une motion à cet effet. Mais MM. Joly, Holton, Cassidy et Fournier prétendirent que si le Dr. Roy était examiné, M. Cauchon devait l'être aussi, qu'autrement, le comité ayant déclaré que les faits prouvés justifiaient l'accusation portée par M. Joly, il vaudrait mieux s'en tenir là et faire rapport à la Chambre. Un amendement à cet effet par M. Holton fut perdu et la motion de M. Chapleau ayant été emportée, le Comité s'ajourna au lendemain pour entendre le Dr. Roy. Le Dr. Roy a été entendu et a confirmé les autres témoignages.

L'Opinion Publique et l'opinion du public s'accordent à dire que les plus belles fourrures se vendent chez F. X. Dubuc à 30 pour 100 plus bas que partout ailleurs. C'est au coin des rues Wolfe et Ste. Catherine.

DLLE. EMMA LAJEUNESSE.

On sait que la célèbre actrice canadienne est rendue à Paris. Paris est la ville qui consacre les réputations ou les défait, c'est là que les artistes vont chercher le talisman qui doit leur ouvrir les portes du temple de la gloire et de la fortune. Vingt journaux ont déjà célébré ses débuts et plusieurs n'ont pas craint de la comparer à la Nilsson et à la Patti, sous certains rapports. Mais la critique ne lui a pas manqué non plus, comme on le verra par l'article suivant tiré de L'Illustration. La critique, cependant, finit si bien, qu'on oublie les réticences du commencement; elle ne prouve qu'une chose, c'est que la grande actrice canadienne ne prodigue pas son talent et sa voix, qu'elle ne se révèle qu'un peu à la fois pour ne pas épuiser trop tôt la curiosité. Voici l'écrit en question :

"Depuis un mois nous voyions étalé chez les marchands de musique un portrait de jeune femme d'une éclatante beauté, au type italien, aux grands yeux, à la figure ronde et pleine, encadrée dans une admirable chevelure. Au-dessous de ce portrait on lisait Mlle Albani.

"Il était inutile de demander quelle était Mlle Albani; les journaux nous l'avaient fait connaître; cette étoile, qui allait illuminer le ciel du Théâtre-Italien, n'avait été visible jusqu'alors qu'en Amérique et en Angleterre; elle se rapprochait de nous, et les gens qui l'avaient vu la disaient d'une incommensurable grandeur: un astre semblable à la Nilsson. Il devait passer le 24 de ce mois dans le méridien de Paris à huit heures et demie: au moment fixé nous étions à notre observatoire. L'évolution céleste promise depuis si longtemps allait commencer.

"L'Albani entra en scène: imaginez-vous une jeune fille de seize ou dix-sept ans tout au plus, avec toute la gracilité de cet âge, assez jolie, mais de cette beauté ordinaire qui pousse dans Paris, petite, les cheveux châtains, enfin italienne comme vous et moi (je suis de l'Aveyron); cette jeune personne n'avait rien de commun avec l'Albani des portraits et des photographies.

"Il y a donc erreur; qu'importe après tout: Mlle Albani n'est pas responsable des faits et gestes de la réclame à son endroit; nous ne lui faisons aucun reproche; c'est affaire entre nous et les entrepreneurs de succès. Cette première surprise passée, écoutons la diva nouvelle.

"La situation continue, il y a évidemment méprise et voyez le tort que sa réclame a fait à cette jeune artiste. Si, au lieu de nous dire: vous allez entendre une merveille, quelque chose comme une heureuse fusion de la voix éclatante de la Patti et des notes touchantes de la Nilsson, un organe d'une beauté achevée manié par un talent des plus complets, on nous eût dit: écoutez bien la débutante; elle est évidemment au début de sa carrière, elle hésite, elle s'étonne, elle n'est pas encore hors de maître, elle ne sait pas sa voix, elle l'aventure parfois au risque de se la briser et de se casser le cou avec, elle est inexpérimentée, elle manque de style; mais il y a là une voix agréable, sym. athique, qui, à ses moments, a de la chaleur, qui porte en elle une certaine émotion et qui émeut le public; elle a ce rare bonheur: elle est dramatique: laissez faire le temps, laissez faire l'étude et soyez persuadé qu'un jour cette jeune fille, qui entre maintenant par les portes de côté, entrera au théâtre par les grandes portes. Si l'on avait parlé de la sorte, on eût dit vrai, et le succès de l'Albani aurait eu sa marche progressive: on l'a compromis pour avoir voulu la lancer trop vite.

"Ce n'est pas que Mlle Albani soit sans talent; non, mais elle n'a pas celui qu'on lui donne; voilà tout. La voix a de la pureté, du charme; le son se pose et se file heureusement; mais l'instrument manque d'agilité, il manque d'éclat, chose étrange! Comme si Mlle Albani avait vu les grands chanteurs du passé, elle se réserve pour un morceau, elle se résume en une seule scène. Ce rôle d'Amina elle l'a dit d'une façon assez pile et dans le premier acte et dans le finale du second si pathétique et si émouvant; en vérité, nous cherchions l'artiste, étonné de ne l'avoir pas encore rencontrée; puis par un changement bien inattendu elle s'est affirmée dans l'adagio: Ah! non credea mirarti; mais avec une pureté, un charme, une délicatesse adorables. Le public a salué Mlle Albani par des applaudissements unanimes. Oui, c'est bien là une véritable chanteuse; mais il fallait donc nous le dire tout d'abord. J'ai cru que l'entrée en scène si tardive de ce jeune talent n'était que l'effet d'un premier début sur la scène française, j'ai donc vu la Sonnambula une seconde fois; c'était la même chose; il y a parti pris de la part de Mlle Albani; que la volonté de l'artiste soit faite; pourtant je n'aurais pas été fâché d'entendre la Sonnambula tout entière."

Critique de L'Univers Illustré.

"Enfin le Théâtre-Italien vient de mettre la main sur une étoile. Etoile, on sait ce que cela veut dire dans l'argot dramatique; c'est l'artiste dont le nom est un talisman sur l'affiche, qui suffit à lui seul à remplir la salle et autorise le secrétaire de l'administration à jeter au panier les demandes de billets de faveur. La Patti, la Nilsson, ont été des étoiles; Mme Krauss, plus grande artiste qu'elles, ne le fut jamais. Pourquoi? Ceci demanderait un chapitre à part, un joli chapitre à écrire sous ce titre: "Comment se fabriquent les étoiles."

"Donc Mlle Albani est une étoile. Elle nous arrive de Londres, précédée d'une légende que j'aime à croire plus sincère que ses portraits. Elle est canadienne et d'origine française; son vrai nom est La Jeunesse; celui d'Albani n'est qu'un pseudonyme emprunté à la ville à qui elle doit ses premières couronnes. Ses maîtres ont été, à Paris, Duprez; à Milan, Lamberti.... Mais à quoi bon continuer? L'important pour nous est de connaître sur quels titres se fonde sa réputation naissante, dans quel rang du firmament artistique il convient de la classer.

"Au premier rang, sans contredit, si l'on tient compte avant tout de ce qui constitue l'art proprement dit: de la méthode, du style, du goût, de la virtuosité. Non pas que la nature ait refusé ses dons à Mlle Albani; mais on les lui dispensant, elle y a mis certaines réserves: la voix, chaude et sympathique, pourrait avoir plus de puissance et d'agilité; le physique, intéressant, est un peu grêle; les traits expressifs n'ont ni la beauté sculpturale de la Grisi, ni la grâce piquante de la Patti. Que voulez-vous? on ne peut tout avoir, et, tel qu'il est, le lot de la nouvelle diva est encore assez riche pour faire envie à bien des rivaux.

"En choisissant pour ses débuts le rôle d'Amina, Mlle Albani

a été bien inspirée. Son succès, qui s'était déjà affirmé dès le premier acte, n'a cessé de grandir et s'est élevé au troisième jusqu'au triomphe. L'amour dans ce qu'il y a de plus chaste et de plus pur, la douleur imméritée d'un cœur tendre et naïf n'ont jamais trouvé des accents plus émus, plus pénétrants, plus pathétiques. Dans cette grande scène de somnambulisme, la pierre de touche de l'expression et du style dramatiques, l'Albani a défait tous les souvenirs."

Voici ce que dit Le Monde Illustré :

"Et d'abord il n'était pas besoin de crever toutes les grosses caisses de Barnum pour célébrer à l'avance les débuts de Mlle Albani. Cette jeune cantatrice a déjà assez de mérite pour se présenter toute seule. D'autre part, sommes-nous à Paris si dégoûtés des gens de talent qu'il faille nous guider dans nos applaudissements?"

"Il s'est pourtant fait depuis trois mois un bruit extraordinaire autour de Mlle Albani, bruit calculé, savamment gradué, et qui la veille des débuts avait atteint l'intensité du fortissimo. Cela n'était pas supportable. On vous tirait par la manche en vous disant: "Vous savez, c'est bientôt...—Quoi? —L'Albani, une merveille! un miracle! —L'Albo... ou l'Albani? —L'Albani avec un a."

"Et puis c'était des biographies truffées d'anecdotes qu'on vous servait sur des morceaux de papier imprimé; par-dessus le marché, des portraits de la diva exposés à tous les coins de rue. Nous ne savons, par exemple, quel intérêt il y avait à faire ces portraits, si peu ressemblants qu'ils ont à grand-peine un air de famille avec l'original. Peut-être au fond de tout cela y a-t-il quelque ruse très-savante et d'une finesse telle qu'elle nous échappe. L'art des lanceurs d'affaires atteint aujourd'hui à des raffinements exquis, et dont les initiés seuls sont appelés à saisir ce qu'on y a mis de subtilité et d'industrie.

"Il arrive pourtant parfois que ces grands "coups montés" aboutissent à des catastrophes. Souvenez-vous de Sothorn, ce bouffon anglais, et de son portrait affiché dans tout Paris, l'année de la grande Exposition. On était déjà fatigué de lui en lithographie avant qu'il ne se fût exhibé en chair et en os.

"Je ne sais trop aussi qui a pu conseiller à Mlle Albani de prendre ce pseudonyme italien. Elle s'appelle Mlle Lajeunesse, et ce nom était fort coquet à mettre sur une affiche. D'ailleurs elle est d'origine française, comme tant de chanteurs italiens d'aujourd'hui, et c'est à Paris, avec Duprez, qu'elle a appris le meilleur de ce qu'elle sait.

"Enfin, la réclame avait si bien et vigoureusement joué, que Mlle Albani était comme accablée d'avance sous le poids d'une renommée difficile à soutenir. Il y avait là à ses débuts le Paris des grands soirs, c'est-à-dire l'élite des blasés. Et il lui a fallu émuouvoir ces gens difficiles, et c'est, ma foi, ce qu'elle a fait! On ne lui aurait pas passé une fausse note; aussi s'est-elle bien gardée d'en donner.

"Le seul moment où le public lui ait montré de la froideur est celui de son entrée. Et, en effet, comme nous l'avons dit, elle ressemble si peu au portrait publié d'elle, qu'on a cru d'abord à un changement de personne.

La vérité est que, durant les deux premiers actes de la Sonnambula, Mlle Albani a obtenu un succès réel, encore qu'ordinaire, et qu'elle ne s'est révélée dans son beau qu'au troisième acte, en chantant cet andante de la scène du sommeil où Bellini a mis tout son génie. Là, elle s'est montrée cantatrice de grand style. Ce n'est pas que sa voix soit d'une qualité rare, car le médium n'en est pas d'un timbre assorti à celui de l'aigu; ce n'est pas non plus que la cantatrice ait encore acquis toute la souplesse désirable dans les traits vocalisés; mais sa qualité maîtresse est justement celle qu'on doit priser le plus: elle sent vivement ce qu'elle dit, et elle sait communiquer sa émotion à qui l'écoute. Elle a ce magnétisme, cette fascination qui s'appelle l'éloquence chez les orateurs, et qui n'a point de nous encore chez les chanteurs, peut-être à cause de la rareté avec laquelle le phénomène se rencontre. En un mot, et comme on dit dans l'argot des artistes, Mlle Albani a "une nature."

Comme elle est de sa personne (puisque elle n'est point semblable à son prétendu portrait)? nous ne saurions le dire. La mobilité excessive de ses traits défie toute description littéraire et même photographique. Il y a de l'esprit dans sa figure, et son œil, par les feux changeants qu'il lance, est l'indice de cette sensibilité d'âme que nous vantions tout à l'heure en elle. Aussi, il nous tarde de la voir dans un rôle tout différent afin de découvrir les faces de son talent qu'elle ne nous a pas encore révélées. Il se peut alors que notre opinion à son égard se modifie en plusieurs points. Toujours est-il que, si nous n'avons pas saisi pleinement l'ensemble de ses qualités et de ses défauts, du moins pouvons-nous dire que ce n'est pas à une cantatrice banale que nous avons affaire."

SOREL, 26 Nov. 1872.

M. le Rédacteur,

UN MOT A PROPOS DE CHARADES.

"Une charade consiste dans la simple division d'un mot en deux ou plusieurs parties, suivant l'ordre des syllabes, de manière que chaque partie soit un mot exprimant un sens complet; et l'on propose alors de deviner le mot entier et ses parties en définissant successivement chacune des parties "et le tout." — Vers fr.

Ainsi donc chacune des parties divisées du mot que l'on propose de deviner, doit avoir un sens complet.

Quelques-unes des charades publiées dans votre feuille se sont écartées de cette règle; celles ayant pour réponse: Chauveau et Langevin, ne sont nullement bonnes comme charades, d'après la définition ci-dessus.

On ne peut diviser le mot "Chauveau" de façon à avoir un sens complet dans chaque partie du mot divisé, et celui de Langevin, qui peut fort bien servir à une charade ne peut pas d'après la règle ci-dessus répondre à l'énigme numéro 12.

Le public prend plaisir à chercher le mot des charades; mais il demande que ce soient de bonnes charades, faites suivant toutes les règles; autrement au lieu d'y prendre de l'amusement on s'ennuie. Puisque vous êtes assez bon d'encourager ceux qui cherchent et trouvent, vous ne trouverez pas mauvais, je pense, que je fasse ces remarques aux auteurs des charades que vous publiez. Veuillez croire qu'elles ne sont pas faites en mauvaise part, mais plutôt par intérêt pour votre journal et pour la littérature.

Si l'on trouve que la définition que je viens de citer n'est pas correcte, elle sera peut-être discutée et bien certainement personne n'en sera mortifié et les charades n'en iront que mieux. En attendant, je demeure,

Monsieur,

Votre très-humble lecteur,
LOUIS GRÉGOIRE.

CHARADES PROPOSÉES.

CHARADE No. 30.

Mon premier, animal, vit constamment sous terre;
Mon second fait songer à notre fin dernière;
Mon tout est très-glissant,
Et fait tomber plus d'un passant.

N. LEGENDEZ, Québec.

CHARADE No. 31.

Été tient deux fois mon premier,
Mon second sert autant en guerre qu'à la chasse,
Et mon troisième, à proprement parler,
Disjoint, quoiqu'on le fasse
Conjonction; enfin mon quatrième,
Couleur de rose ou de crème,
N'est jamais, ami lecteur,
Ni plus ni moins qu'une fleur.
Mon tout, sorte de parasite,
Veut vous exploiter; chassez-le bien vite.

N. L.

MOTS EN CARRÉ:—No. 32.

Mon premier n'est pas le milieu;
Mon second, un grand fleuve des E.-U.;
Mon troisième, est synonyme de néant;
Mon quatrième ne se vend pas.

N. L.

CHARADE No. 33.

Mon premier se compose,
D'un tout simple pronom;
Mon second, vil chose,
D'un insecte à légèreté;
Mon dernier que chacun,
Possède, est bien commun;
Mon entier n'est pas mal,
Et vit à Montréal.

J. B. D.

CHARADE No. 34.

Mon premier est terrible,
Quand il est en furie,
Mon dernier dans la vie,
N'est pas toujours possible;
Mon tout chez les payens,
Était fort en honneur.

J. B. D.

CHARADE No. 35.

Mon premier de l'entier comp se une partie;
On peut en dire autant, croyez-moi, je vous prie,
Et de mon dernier,
Et de mon entier.

J. B. D.

CHARADE No. 36.

Marchand, docteur, avocat ou notaire,
Quoique l'on soit; forgeron, charretier,
Oui, quelque-état que nous tenions sur terre,
Nous recherchons toujours mon entier,
Que le public nous donne et nous enlève.
Chacun de nous au ciel a mon premier;
Puis tous les jours nous perdons mon dernier,
Car nous mourrons sans repos et sans trêve.

L. A. de B.

CHARADE No. 37.

Je suis le nom d'un poète gentil
Que je ne puis nommer; alors qu'advierait-il
De l'énigme que je prépare?
Je suis d'humeur un peu bizarre,
Un petit chiffre hélas! place mal à propos
Fait que j'en viens tout de suite aux gros mots.
Il aime sa patrie
Mon poète charmant,
Mais tout jeune qu'il soit, n'allez pas, je vous prie
Lui faire don d'un an,
Vous le relèqueriez dès ce triste moment
Au fond de la Turquie.

M. le Curé de Y.....

CHARADE No. 38.

Mon premier est un jus délectable,
Mon second est un nombre comptable,
Mon entier est un homme charitable.

Les réponses aux dernières charades étaient les suivantes:

No. 20, Ballot; No. 21, Liqueur; No. 22, Passage; No. 23, Montréal; No. 24, St. Aubin; No. 25, Charade; No. 26, Charade; No. 27, Amidon; No. 28, Lajoie; No. 29, Bellefeuille.

Bonnes réponses de M. J. C. et du Dr. Madore, de Rigaud; de M. N. Leg.... de Québec; Dlle Joséphine, de Rigaud.

Une gravure est promise à la personne qui, en dehors de Montréal, nous enverra, la première, la bonne réponse aux charades proposées dans ce numéro.

LES CHEVALIERS DU POIGNARD.

ROMAN EMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

(Suite.)

Cette dernière, ignorant le terrible et double péril auquel son mari venait d'échapper, n'attribua qu'à la joie de se voir le père d'un bel enfant les transports avec lesquels Alain le serra dans ses bras.

Le jeune pêcheur, lui, éprouvait un redoublement de tendresse en se retrouvant auprès de celle qu'il avait été si près de ne jamais revoir.

Jeune Vatel n'avait rien exagéré. Le nouveau-né était en effet un bel enfant, qui agitait fort gaillardement ses petits bras et qui criait de bonne grâce.

Nous n'affirmerions pas qu'il ressemblât déjà à son père; mais les yeux d'une grand-mère pouvaient facilement se faire un peu d'illusion à cet égard.

Après avoir longuement caressé son fils, Alain changea de vêtements, car les siens étaient ruisselants d'eau; puis il se disposa à sortir de la chaumière, afin d'aller rejoindre l'inconnu qu'il se reprochait d'avoir brusquement quitté, sans seulement le remercier de l'immense service qu'il venait de lui rendre.

Il fut arrêté au passage, dans la première pièce, par Jeanne Vatel.

—Alain, lui dit-elle, va-t'en tout de suite chez mon père Denis Coquit pour le prévenir que tu n'es pas mort.... Il sera trop content, vois-tu, ce pauvre homme; il avait tant de chagrin que ça fendait le cœur de le voir.... Tu conviendras aussi avec lui et avec M. le curé de l'heure du baptême pour demain, et tu inviteras nos parents et nos amis au repas.... Ne faut pas manquer à tout ça, vois-tu....

Alain fit un signe de muette adhésion et sortit. Sa position commençait à lui sembler extrêmement embarrassante.

Il n'avait pas osé parler à sa belle-mère de l'engagement solennel pris par lui vis-à-vis de l'inconnu.

Il n'avait certes nullement l'idée de manquer à la parole donnée à ce dernier, mais il ne se dissimulait pas qu'en faisant

honneur à cette parole il allait soulever contre lui des orages sans nombre.

Jeanne Vatinel, nous le savons, devait être la marraine de son petit-fils.

Elle avait choisi pour son compère Denis Coquin, le doyen des pêcheurs d'Étretat.

Quel ne serait pas le désappointement de l'un et de l'autre quand ils verraient leurs plans bouleversés, quand le père Coquin serait obligé de céder la place à un étranger, et quel étranger!... celui-là même que chacun fuyait à l'égal de la peste!...

Alain savait à merveille qu'on ne tiendrait nul compte des circonstances exceptionnelles dans lesquelles il s'était engagé.

Il savait aussi qu'un *titre* général allait s'élever contre lui dans le pays, et qu'on regarderait la naissance de son fils comme entourée de sinistres présages.

Mais, encore une fois, il ne songeait point à retirer sa parole; tout au plus, peut-être, pensait-il à la dégager, si faire se pouvait, d'un commun accord et sans blesser cet inconnu auquel il devait la vie.

Absorbé par les réflexions et par les préoccupations dont nous venons d'indiquer la cause, il se dirigea lentement vers le galet.

L'inconnu se trouvait toujours à la même place.

En voyant Alain s'approcher, il se leva et fit quelques pas au-devant de lui.

—Eh bien?... —demanda-t-il avec une vivacité qui ne lui était pas habituelle, — pas de malheur, j'espère?....

—Non, —répondit Alain, —grâce à Dieu!....

—Ah! tant mieux!.... Votre femme est accouchée?....

—Oui.

—D'un garçon ou d'une fille?

—D'un garçon.

—Eh bien, je vous en fais mon compliment. Ce sera un hardi marin de plus, s'il ressemble à son père....

—Oh! dit Alain, —j'y tâcherai....

—A quand le baptême?....

Le jeune pêcheur hésita.

Mais comme il voulait gagner un peu de temps, afin de chercher à tout concilier, il répondit:

—A après-demain.

—A quelle heure?

—Je ne le sais pas encore; il faut que je m'entende à cet égard avec M. le curé.

—Et quand le verrez-vous, votre curé?....

—Aujourd'hui même.... dans un instant....

—C'est bien; demain à cette heure-ci, vous me trouverez sur le galet et vous me direz ce qui aura été convenu.

—Est-ce que vous songez à retourner à la Tour?

—Sans doute.

—Malgré le temps?....

—Vous voyez que la tempête s'est apaisée; la mer se calme; dans une heure, à la marée descendante, elle sera peut-être encore un peu dure, mais nullement dangereuse.

—Mais, d'ici là, qu'allez-vous faire?....

—Attendre.

—Où?

—Ici.

—Eh bien, je vais attendre avec vous; je ne vous laisserai certainement pas seul....

—Mais je croyais que vous aviez votre curé à visiter....

—Pourvu que je le vois avant ce soir, c'est tout ce qu'il faut.

—Alors, au lieu de rester en cet endroit, où je suis le point de mire de tous ces curieux qui me regardent comme si j'étais un animal étrange venu d'un autre monde, montons ensemble sur la falaise....

—Soit, —répondit Alain.

Et tous deux, prenant sur leur droite, gravirent un sentier très-étroit, tracé sur la tourbe verte par les pieds des bestiaux allant au pâturage.

Du haut des falaises d'Amont, la vue qui se déploie sous les yeux de l'observateur est d'une beauté presque effrayante.

De là on domine les espaces infinis de la mer, qui, dans un lointain vaporeux, semble se confondre avec le ciel.

Rien ne borne la vue.

En face de la sublimité de la création, on comprend mieux l'immensité de la toute-puissance du Créateur.

L'homme se sent bien petit au milieu de cette éternelle solitude, dont le silence n'est troublé que par le cri monotone des mouettes et des corneilles, le bèlement des troupeaux tondant l'herbe courte, les sifflements du vent, et les plaintes de la mer, tantôt léchant doucement la base des falaises, tantôt se brisant avec le bruit du tonnerre contre leurs murailles séculaires.

XII.—JACQUES.

Le spectacle que nous venons de décrire et qui s'offrait aux regards des deux hommes, laissait Alain parfaitement froid et indifférent.

L'inconnu, au contraire, le contemplant avec une admiration manifeste.

—Quand on pense, cependant, —dit tout à coup le jeune pêcheur, — que sans vous, à l'heure qu'il est, mon pauvre corps roulerait Dieu sait où, là-bas, au milieu des varechs coupés par la tempête.... C'est terrible et effrayant, savez-vous?....

—A quoi bon penser à des choses aussi lugubres? —répondit l'inconnu.

—Croyez-vous donc que je puisse et que je veuille oublier ce que vous avez fait pour moi?....

—Vous le pourrez et vous le voudrez bientôt.... La reconnaissance est rare en ce monde.... du moins, pour ma part, je ne l'ai jamais rencontrée....

—Parce que, probablement, vous n'aviez jamais, comme aujourd'hui, risqué votre vie deux fois de suite pour sauver celle de quelqu'un que vous connaissez à peine....

L'inconnu ne répondit pas.

Alain reprit: —Je ne sais si vous avez raison de juger durement les hommes et de ne guère ajouter foi à la reconnaissance; mais je vous jure que vous auriez tort de douter de la mienne....

L'inconnu secoua la tête.

Puis il répliqua: —On ne doit de reconnaissance qu'autant que le service rendu est gratuit.... Or, je vous fais payer le mien, donc nous sommes quittes....

—Vous me le faites payer?.... —répéta le pêcheur avec étonnement.

—Sans doute.... ne vous ai-je pas demandé d'être le parrain de votre fils et n'y avez-vous pas consenti?....

—Oui, certes! —dit Alain; —mais nous ne sommes pas quittes pour cela.... le service que vous m'avez rendu est immense, tandis que vous n'aviez pas le moindre intérêt à être le parrain de mon enfant....

—Peut-être vous trompez-vous....

—Comment cela?

—Peut-être, au contraire, avais-je un intérêt beaucoup plus grand que vous ne le supposez à obtenir ce que je demandais....

—Ah! —murmura le jeune pêcheur, —si je n'avais point peur que ma question vous déplaise....

—Eh bien?....

—Je vous prierais de satisfaire ma curiosité et de m'expliquer ce que je cherche vainement à comprendre, c'est-à-dire le but du désir que vous m'avez manifesté....

—Oh! —dit l'inconnu, —c'est bien simple, et je le ferai volontiers.... Vous savez mieux que moi quelle opinion les habitants d'Étretat se sont formée sur mon compte.... Quoique je ne leur aie jamais fait le moindre mal, ils me considèrent comme un être funeste, comme une créature mauvaise; et, qui sait? peut-être comme quelque chose de pis encore.... Le jour où j'ai paru pour la première fois, n'ont-ils pas été chercher leur curé pour m'exorciser, pensant que j'étais le diable en personne?....

Alain ne put retenir un sourire.

L'inconnu reprit: —Depuis longtemps déjà, des circonstances que je vous ferai peut-être connaître plus tard m'avaient imposé la loi de vivre dans l'isolement et sans presque entretenir de commerce avec les autres hommes.... Lorsque je vins habiter la Tour Maudite, je crus qu'il me serait facile de persévérer dans mes projets de retraite et de solitude; je vis bientôt que je métais trompé. La solitude est lourde quand elle est éternelle; l'oreille humaine a besoin d'entendre parfois les accents d'une voix humaine.... C'est alors que je vins de temps à autre au village faire des échanges.... je m'aperçus de la répulsion que j'inspirais; j'étais pour tout le monde un objet d'épouvante....

—Excepté pour moi.... —interrompit Alain.

—C'est vrai, —répondit l'inconnu; —plus d'une fois je remarquai la bienveillance que vous me témoigniez, et si je semblais ne point y répondre, c'est que j'étais profondément aigri par cette méfiance et cette exclusion générales auxquelles je me voyais en butte, et qui me blessaient douloureusement et profondément. Ce matin, quand je compris que les coups de mer allaient briser un canot sur le banc de récifs, et quand je reconnus que c'était vous qui montiez ce canot, je n'hésitai pas à me jeter à la nage afin de chercher à vous sauver. Je ne répétai point cela pour vous pousser à la reconnaissance. Ce que j'ai fait pour vous, peut-être l'aurais-je fait également pour un autre. Cependant je n'en répondrais pas. Lorsque, un peu après, je sus que votre femme allait accoucher aujourd'hui, je me dis que si vous consentiez à m'accepter pour parrain de cet enfant, l'opinion que se sont formée sur mon compte les pêcheurs et les paysans changerait aussitôt, et qu'ils ne pourraient plus me considérer ni me traiter comme un ennemi, puisque je ferais en quelque sorte partie de votre famille.... Vous voyez donc bien qu'en accédant à ma demande, vous avez fait pour moi beaucoup plus que vous ne le pouviez vous-même.

L'embarras d'Alain avait augmenté à mesure qu'il écoutait ce qui précède.

Il s'était figuré d'abord que son sauveur devait fort peu tenir à ce parrainage, et qu'il y renoncerait sans contester au premier mot.

Mais maintenant que l'inconnu bassait sur ce fait l'une des espérances de sa vie, comment en arriver à lui dire: —J'ai promis, mais je voudrais ne pas accomplir ma promesse.... Tenez-m'en donc quitte, je vous prie?....

Alain comprenait à merveille qu'il n'oserait jamais agir ainsi vis-à-vis de celui à qui il devait la vie.

—Allons, —se dit-il, —n'y songeons plus; ma belle-mère s'arrangera avec Denis Coquin comme elle l'entendra, et moi je ferai ce que je dois....

Et comme rien ne tranquillise l'esprit autant que d'avoir pris une décision irrévocable, Alain se sentit fort soulagé.

—Quel nom donnerez-vous à votre filleul?.... —demanda-t-il à l'inconnu.

—Le mien, —répondit ce dernier; —je m'appelle Jacques.

—Va pour Jacques; c'est un fort joli nom!.... Jacques Poutiller, cela sonne à merveille....

La conversation continua quelque temps sur ce ton; puis, comme la mer en descendant avait en effet perdu presque toute sa violence, l'inconnu se dirigea vers le Perrey, afin de retourner à la Tour, et il se sépara du jeune homme en lui répétant: —Je vous attendrai sur la plage, demain, à trois heures.

—J'y serai, —répondit Alain.

Et il reprit le chemin de la maison de l'abbé Bricord.

—Mon enfant, —lui dit le prêtre, —je suis d'autant plus heureux de vous voir que j'ai pleuré et prié ce matin à votre intention.

—Vous me croyiez mort, n'est-ce pas, monsieur le curé?....

—On me l'avait dit, et la tempête était malheureusement assez violente pour ne rendre cette nouvelle que trop vraisemblable.

—Vous voyez, cependant, que j'en ai réchappé....

—Grâce à un miracle, peut-être....

—Oui, monsieur le curé, grâce à un miracle et à un brave homme.... Nous parlerons de ça tout à l'heure, ainsi que d'un vœu que j'ai fait; mais, pour le quart d'heure, laissez-moi vous expliquer la chose au sujet de laquelle je suis venu....

—Dites, mon enfant, je vous écoute....

—Monsieur le curé, Thémise est accouchée, il y a deux heures....

—Ah! tant mieux; et comment va-t-elle?

—Elle va comme un charme.... et l'enfant aussi; un gros garçon, monsieur le curé, qui servira votre messe dans une dizaine d'années d'ici....

L'abbé Bricord sourit.

—Eh bien, —demanda-t-il, —quand en ferons-nous un petit chrétien de ce gros garçon?....

—Quand vous voudrez, monsieur le curé.

—Demain, alors....

—Si ça vous était égal de remettre à après-demain, j'ai promis au parrain....

—Après-demain, soit. Le parrain n'est-il pas Denis Coquin? Il me semble que Jeanne Vatinel me l'a dit il y a quelques temps....

—Sans doute, monsieur le curé.... C'est-à-dire, il devait l'être mais il ne l'est plus....

—Ah! et pourquoi donc?

—Voilà.... ça demande une explication.... Remontons au naufrage, au miracle, et au brave homme dont je vous parlais tout à l'heure.

Et Alain raconta à l'abbé Bricord tous les détails que nous avons déjà mis sous les yeux de nos lecteurs, trop longuement peut-être.

—Eh bien, monsieur le curé, —demanda-t-il en terminant, —est-ce que je pouvais refuser?

—Non, sans doute.

—Vous ne voyez aucun mal, alors, à accepter ce parrain-là?

—Aucun, pourvu toutefois qu'il appartienne à l'Eglise catholique romaine.

—Comment le saurez-vous?

—Je le lui demanderai, et il me répondra la vérité.... j'espère même que la cérémonie de ce baptême ramènera cette pauvre âme égarée à des sentiments plus religieux, ou, au moins à une religion plus pratique.... Il doit y avoir beaucoup de bon chez un homme capable d'un aussi grand dévouement que celui dont il a fait preuve aujourd'hui....

—Que me conseillez-vous de faire, monsieur le curé, relativement à Denis Coquin et à ma belle-mère?

—Le conseil est facile à donner, car vous n'avez qu'un seul parti à prendre....

—Et c'est?....

—C'est de dire nettement les choses telles qu'elles sont. Si grand que puisse être le chagrin de Denis Coquin de ne point tenir votre enfant sur les fonds baptismaux, il est impossible qu'il ne comprenne point votre position....

—J'espère, monsieur le curé, que vous nous ferez l'honneur et le plaisir de venir vous asseoir à notre table pour le repas du baptême?....

—Oui, mon enfant, j'irai, et j'appellerai le bonheur sur votre maison, de toutes les forces de ma faible voix....

Alain remercia le jeune prêtre avec une sincère reconnaissance, puis il s'en alla dans le village, faisant toutes les invitations de parents et d'amis pour le dîner du baptême.

Il passa chez Denis Coquin comme chez les autres.

Le vieux pêcheur était absent.

—Alain, —lui dit une voisine, —je crois bien qu'il est chez vous, le père Coquin.... va-t'en-z-y voir.... On est venu tout à l'heure lui répéter que tu n'étais point né, comme on l'avait dit d'abord, et ça l'a rendu quasiment fou de joie, cet homme.... Pour sûr, je lui ai entendu dire qu'il allait chez la Thémise....

Alain ne se pressa point beaucoup de regagner sa chaumière. Il voulait, avant d'y entrer, laisser à Denis Coquin le temps d'en être parti.

Il ne se souciait que médiocrement d'avoir à la fois deux adversaires à combattre dans la lutte qui, bien certainement, allait s'engager entre Jeanne Vatinel et lui au sujet du baptême et du parrain.

XIII.—LE BAPTÊME.

Alain prenant le chemin le plus long pour retourner à sa chaumière et s'arrêtant en route pour échanger quelques paroles avec tous ceux qu'il rencontrait, atteignit sans peine le but qu'il se proposait, et arriva un peu après le moment où Denis Coquin, lassé d'attendre, venait de s'en aller.

Le jeune pêcheur, se trouvant seul avec sa belle-mère, suivit le conseil de l'abbé Bricord.

Il raconta dans les plus grands détails à Jeanne Vatinel tout ce qu'elle ne connaissait pas encore des événements de la journée.

A plus d'une reprise, la vieille paysanne leva les mains vers le ciel et poussa des exclamations entrecoupées.

Puis, quand elle eut bien compris qu'Alain avait pris l'engagement de laisser l'inconnu tenir le nouveau-né sur les fonds baptismaux, elle poussa un cri d'effroi et de colère, et l'orage que reloutait Alain éclata dans toute sa furie.

Jeanne Vatinel déclara qu'il fallait que son gendre fût devenu fou!.... et que, bien certainement, la frayeur qu'il avait éprouvée lui tournait encore la tête et le faisait rêver tout éveillé!....

Elle ajouta qu'il était bien malheureux pour elle d'avoir donné sa fille à un pauvre insensé abandonné de Dieu!....

Elle affirma qu'elle tordrait le cou à son petit-fils de sa propre main, plutôt que de consentir à lui voir donner le diable pour parrain!....

(A continuer.)

NOUS DISONS QU'ELLES SONT BONNES.—Les pilules Shoshonees sont manufacturées avec le plus grand soin, examen et exactitude, d'après les vrais principes actifs, doublement perfectionnés et purifiés des agents réparateurs les mieux choisis du royaume végétal, de manière à leur donner des propriétés en accord avec les exigences de tous les ingrédients entrant dans la composition du remède Shoshonees et donnant en même temps aux pilules elles-mêmes des qualités plus désirables pour l'usage général, que toutes autres pilules de familles en circulation. En raison de l'extrême douceur et cependant grande certitude dans l'action des pilules, aussi bien que dans leurs effets fortifiants et guérisants sur l'estomac et les intestins, et de fait, sur tout le système; en raison en même temps de leur action pénétrante et fortifiante sur le foie, les rognons, la peau, etc., etc., nous disons qu'en raison de leurs qualités supérieures, les pilules sont mises en vente comme une médecine de famille. 3-49-d

TABLEAU DES PÈRES DU CONCILE ŒCUMÉNIQUE DU VATICAN.—M. Desmarais, artiste photographe, vient de mettre en vente à ses ateliers, Quarré Chaboillez, en cette ville, ce Tableau qui contient une collection complète et authentique de tous les vénérables Prélats qui ont assisté au dernier Concile Œcuménique. Cette collection qui comprend 731 portraits rendus avec fidélité et une perfection étonnante, est en deux tableaux. Prix des deux, \$5.00.

M. Desmarais a encore quelques exemplaires du tableau contenant les photographies de tous les membres du Clergé catholique du Diocèse de Montréal. Prix \$3.00. Ces deux collections précieuses devraient se trouver dans toutes les familles catholiques du pays. 3-47-1

L'épuisement et la dégénérescence suivent l'usage excessif des sens, sans les intervalles de repos requis pour la réparation. Afin de maintenir l'énergie habituelle, la force disparue, soit du corps ou de l'esprit, doit être rétablie. Quand la consommation de la matière cérébrale et autres éléments nerveux est continuée par excès de travail, on peut regarder l'extinction prématurée de la vie comme le résultat de cette dégénérescence. Les ingrédients composant le sirop composé Hypophosphite de Fellows sont de ceux qui constituent un sang pur, rétablissent des nerfs solides et les sens, et conséquemment non-seulement préviendront cet épuisement, mais dans presque tous les cas rétabliront ce qui a été perdu.

Les annonces de mariage ou de décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

DECES.

En cette ville, le 27 novembre courant, à l'âge de 11 mois, Eudore-Arthur-Emmanuel, enfant de M. U. E. Archambault, Principal de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal.

A Malone, Vermont, le 24 courant, à l'âge de 34 ans, Ludger Coallier. Il laisse pour déplorer sa perte, une femme et trois enfants.



ELARGISSEMENT DU CANAL WELLAND.

AVIS aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées, "Soumission pour le Canal Welland..."

Les ouvrages seront donnés par sections; dont quatre numérotés 8, 9, 10 et 11 sont situés contre le Cimetière de Ste. Catherine...

Les cartes des diverses localités, ainsi que les plans et devis des travaux peuvent être vus à ce Bureau le et après VENDREDI, le 13me jour de DECEMBRE prochain...

Le Département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

F. BRAUN, Secrétaire. Département des travaux publics, Ottawa, 22 Nov. 1872.

CYANO-PANCREATINE.

CE Médicament, préparé par les Sœurs de l'Hôpital-Général de Montréal (covenant des sœurs grises) ne contient aucun ingrédient qui puisse en aucune manière affecter le système.

10. Dyspepsie ou dérangement des organes digestifs; 11. Les effets de la Gomme d'Epinette Rouge; 12. Dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants.

S'étant assuré le droit de manufacturer et vendre la CYANO-PANCREATINE dans les Etats-Unis et la Puissance du Canada, les Sœurs désirent attirer l'attention du public sur ce remède supérieur...

NATRO-KALI

EXTRAIT DE SAVON DE GOULDEN. IREZ partie de la Graisse de rebut et faites vous-même votre Savon. Le meilleur Savon de famille qu'il y ait.

D. GERVAIS & Cie., CARROSSIERS.

ONT remporté les CINQ premiers prix à la dernière Exposition Provinciale tenue à Montréal. Le carrosse présenté par les citoyens du Village St. Henri...

MENERLY & KIMBERLY, Fondeurs de Cloches, TROY, N. Y.

MANUFACTURENT une qualité supérieure de CLOCHES D'EGLISE et autres Cloches. Ils donnent une attention toute spéciale aux CLOCHES D'EGLISE.



CHAISE AJUSTABLE DE WILSON.

La Nouveauté du Siècle. MÉCANISME très-ingénieux, chaise pouvant être mise en trente positions différentes et transformée en chaise d'invalides, de parloir, de bibliothèque, de lecture, d'écriture, de repos, de fumoir, d'étudiant, de médecin, de dentiste, ou pouvant être transformée en canapé, lit, berceau ou balançoire pour un enfant.

DR. N. A. SMITH & CIE. Seuls fabricants et agents pour la Puissance du Canada. No. 241, RUE ST. JACQUES. MONTRÉAL, P. Q. 3-42 ZZ

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDER FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY. LES effets de la Gomme d'Epinette Rouge; dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants.

USINES À METAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS. De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston. 432, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de Hallet, Davis & Cie., Boston E.-U.; les pianos de W. H. Jewett & Cie., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de Geo. Wood & Cie., Boston, E. U; et les pianos bien connus de Weber & Cie., garantissant pour cinq ans.

LOUIS BARRÉ & CIE., SCULPTEURS ET DOREURS. Fabricants de CADRES DE MIROIRS ET PORTRAITS. Toujours en mains toutes espèces de DORURES DE LITHOGRAPHIES, PHOTOGRAPHIES, Peintures à l'Huile, Aquarelles, Corniches de Rideaux, Corniches en Noyer Noir pour ornements avec Dorures, etc.

DEPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 19 Novembre, 1872. L'ESCOMPTE AUTOMATIQUE sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: BRONCHITES, CATARRHE DE LA VESSIE, RHUMES, TOUX OPINIATRE, IRRITATION DE POITRINE, COQUELUCHE.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: EN LOTIONS:—Liquor pure ou étendu d'un peu d'eau. AFFECTIONS DE LA PEAU, DEMANGEAISONS, MALADIES DU CUIR CHEVELU.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: EN INJECTIONS:—Une partie de liquor et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale. ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS, CATARRHE DE LA VESSIE.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: CHARBON DE BELLOC. Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: CHARBON DE BELLOC. C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes: CASTRALGIES, DYSPÉPSIE, PYROSIS, AIGREURS, DIGESTIONS DIFFICILES, GRAMPES D'ESTOMAC, CONSTIPATION, COLIQUES, DIARRHÉE, CHOLÉRIQUE.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudres ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque façon de poudre et chaque boîte de pastilles.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANO 50. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANO 50. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANO 50. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANO 50. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANO 50. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE, ALFRED LABARRAQUE & CIE.

QUINIUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinium Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinium Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liquor Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liquor concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:—Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouches par bouteille:

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: BRONCHITES, CATARRHE DE LA VESSIE, RHUMES, TOUX OPINIATRE, IRRITATION DE POITRINE, COQUELUCHE.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: EN LOTIONS:—Liquor pure ou étendu d'un peu d'eau. AFFECTIONS DE LA PEAU, DEMANGEAISONS, MALADIES DU CUIR CHEVELU.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: EN INJECTIONS:—Une partie de liquor et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale. ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS, CATARRHE DE LA VESSIE.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par ses temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque façon.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: PRIX DU FLAON: 2 FRANOS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

A. SICOTTE,

No. 331 RUE ST. LAURENT.

Ferblantier, Plombier Poseur de Tuyaux à Gaz, Bains, Lieux d'aisance, Couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée et en Ardoise.

Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Réfrigérateurs, Huile de Charbon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc. Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très modérés. 3-43z.

POUDRE ALLEMANDE,

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 3-38zz.

LES chapeaux de feutre, de paille, etc., etc., pour les dames, messieurs et enfants, nettoyés, teints et fournis dans le style le plus récent, chez GÉO. E. SIÉGARS, Successeur de J. W. KETCHUM, 696 Rue Craig. 3-40-m.

LIBRAIRIE NOUVELLE

ALPHONSE DOUTRE ET CIE., (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.) MONTRÉAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveau en ROMANS, MÉDECINE, MUSIQUE, &c. Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude. 3-5m.

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE.

Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTRÉAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20zz

LE SOUSSIGNÉ OFFRE EN VENTE: GLACIÈRES ET SABOTIÈRES améliorées, COUVERTS en fil de fer; aussi un assortiment de CORNICIERS et ORNEMENTS DE RIDEAUX. L. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal. 3-23zd

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.

Les abonnés de "L'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relier leur

PORTE VOISINE DU No. 57 RUE ST. GABRIEL MONTRÉAL. 3-42zf

ROMAN CANADIEN.

L'INTENDANT BIGOT, PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. PRIX 25 CENTS.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1. Côte de la Place d'Armes, et 319 rue St. Antoine. 3-30 d.

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jours à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & Cie.

ABONNEMENT ANNUEL \$3.00 par année Aux États-Unis 3.50 Par numéro 7 Cents

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES 10 Cents la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires de sept que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.